

Rapport d'activité & perspectives d'avenir

2024



A R I S S E

Actions et Ressources pour l'Inclusion
Sociale par le Soins et l'Education

Sommaire

4 L'édito

L'éditorial de la Présidente	4
Le mot du Directeur Général	5

6 Présentation de l'ARISSE

Projet associatif, valeurs	6
L'association	8
La gouvernance	12
Les missions	14
Différents types d'établissements	16
Établissements par département	20

26 Le bilan 2024

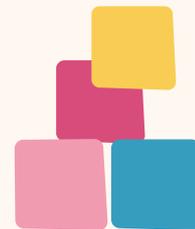
L'activité en 2024	28
Bilan social	33
Bilan financier	36

40 L'année 2024 en actions

Ça bouge à l'ARISSE	40
La vie à l'ARISSE	54



L'édito



L'éditorial de la Présidente



L'assemblée générale 2024 a été marquée par la décision de Guy Dréano de ne pas renouveler sa candidature à la présidence de l'ARISSE qu'il a assuré pendant 3 mandats, et dont il est devenu président d'honneur, nous permettant ainsi de continuer à bénéficier de sa contribution essentielle à nos débats. Si la succession n'est pas aisée, la dynamique associative s'appuie sur les instances statutaires composées du croisement des forces vives des administrateurs et des salariés. Ces instances de réflexion donnent à ces espaces d'élaboration institutionnels l'occasion de poursuivre au mieux les missions de l'association.

Notre objectif d'amélioration continue des conditions de l'offre s'est poursuivi, pour que chaque enfant et jeune adulte bénéficie d'un parcours singulier pour conforter sa progression psychique par le soin, l'éducation et la socialisation, et s'inscrit dans une dynamique la plus inclusive possible. Le numéro de ARISSE infos de juin 2024 illustre la place qui est donnée à la valorisation des talents et à l'inclusion par le sport, les loisirs, la culture ... et la production artistique.

Cette amélioration repose sur les professionnels qui sont les ressources essentielles de l'ARISSE mais aussi sur les conditions matérielles d'accueil tant des enfants et des jeunes adultes que des familles et des professionnels, par une attention à l'esthétique de tous les lieux d'accueil, qui donne le signe de notre considération des enfants, des familles et des professionnels.

La dynamique de développement de l'association s'inscrit dans une volonté d'ajuster les modalités de réponses de l'ARISSE à l'évolution des dispositifs d'inclusion.

La diversité des actions développées cette année est le produit du croisement des ressources humaines des différents niveaux d'acteurs de l'association et des ressources financières accordées par l'ARS qui soutient et reconnaît l'efficacité de l'organisation institutionnelle de l'ARISSE, comme un acteur notoire pour la progression de chaque enfant ou jeune adulte.

Germaine Peyronnet — Présidente de l'ARISSE

Le mot du Directeur Général



2024 année de changement dans la continuité! En effet, en juin 2024 l'Assemblée Générale a élu Mme PEYRONNET comme présidente succédant ainsi à Monsieur DREANO. Changement dans la continuité! toujours la même dynamique et toujours les mêmes engagements fondés sur les principes et projets qui nous guident. SERVIR.

Faire bien et faire mieux; n'est-ce pas une belle dynamique et une belle promesse nous engageant tous, chacun dans la place et les missions qui lui sont confiées?

Cette démarche s'incarne dans le quotidien. C'est la partie visible de nos promesses. Quotidien qui se vit aujourd'hui et qui envisage demain. Voir venir les choses, c'est envisager de les vivre. Gouverner, c'est prévoir mais également gouverner c'est choisir!

C'est ainsi, face à nos difficultés dans nos CMPP, un nouveau schéma de gouvernance a été envisagé; il s'agit d'un choix contraint, néanmoins pragmatique et opérationnel pour continuer à mieux porter nos projets de soins aux CMPP. Cette démarche mûrement réfléchie, en plusieurs instances 4 années durant, a abouti à une nouvelle configuration à venir pour les CMPP répondant ainsi à la fois à la réalité de nos territoires et à l'évolution des politiques publiques.

En cette année 2024, trois projets de développement de l'offre ont vu le jour:

- Le SESSAD ARELIA a doublé sa capacité d'accueil passant de 30 à 60 places
- L'IME ALPHEE a créé 7 places supplémentaires en internat avec un projet architectural d'envergure.
- Le CMPP de Limours connaît une extension d'activité (+25%) dans le cadre d'un projet innovant « en chemin vers l'école »
- Le Dispositif d'Auto-Régulation (DAR) a ouvert à Boissy-St-Léger.

D'autres projets sont en cours d'élaboration pour les années à venir.

Cette dynamique, affirmée et confirmée, est la manifestation de l'engagement de tous les acteurs de l'ARISSE ainsi que le fruit du travail constructif et bienveillant avec nos autorités de contrôle et de tarification.

Avec toute ma gratitude envers vous tous!

Atef Ghali – Directeur général

La présentation de l'ARISSE

Favoriser la confiance et l'autonomie des jeunes et les accompagner vers l'avenir



L'ARISSE gère 45 établissements et services sanitaires et médico-sociaux : tous sont localisés en Île-de-France (départements des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de Paris).



Chacun des 5 894 enfants accueillis est unique et bénéficie d'un parcours adapté et personnalisé. L'ARISSE emploie 749 salariés qui travaillent tous en équipes pluridisciplinaires. L'ARISSE a également vocation à apporter un soutien aux familles.



Les enfants accueillis sont au cœur du projet associatif, décliné au sein de chaque structure dans le projet d'établissement ou de service. L'identité de l'ARISSE s'ancre dans le secteur médico-social et dans le secteur sanitaire, l'objectif commun étant de favoriser le parcours de vie des enfants, et d'améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins aux personnes en situation de fragilité.



La mission de l'association est l'accueil et l'accompagnement, par le soin et l'éducation spécialisée, d'enfants et d'adolescents souffrant de dysfonctionnements intellectuels et/ou de troubles psychiques, selon les besoins de chaque enfant.



Ils s'inscrivent dans leur territoire et travaillent en partenariat avec les acteurs des villes et des collectivités (écoles, familles, hôpitaux, mairies, ARS...), assurant un lien de proximité.



Pathologies, troubles et handicaps des enfants accompagnés:

- TND (Troubles neurodéveloppementaux)
- Troubles et pathologies organiques: épilepsie, anomalie génétique, pathologies somatiques à retentissement psychique ou cognitif
- Déficiences cognitives
- Déficiences intellectuelles
- Troubles psychiques
- Troubles des apprentissages

Les valeurs

- Le respect, la solidarité et la bienveillance.
- Chaque personne accueillie est unique et bénéficie d'un parcours adapté et personnalisé.
- Chacun veille au respect et la prise en compte des droits des usagers (enfants et parents).
- La personne est reconnue en tant que telle, avec une prise en compte systématique de ses capacités d'évolution.
- L'action de l'association s'inscrit dans le respect de la « déclaration des droits de l'enfant ».

Le projet associatif

Avec l'actualisation des statuts en 2018, le projet associatif a été repensé et actualisé pour s'inscrire dans une perspective de long terme. Il met l'accent sur un accompagnement s'attachant à garantir l'approche la plus personnalisée possible à chacun des enfants accueillis, et sur une ouverture plus grande sur le territoire. Également sur une vision permettant plus d'inclusion, et sur une plus grande prise en compte du parcours de vie.

Au cœur de ce projet sont placés les enfants accompagnés avec la prise en compte de leurs besoins.

- La légitimité première de l'ARISSE repose sur son expertise reconnue dans le domaine de la santé mentale et du handicap, et dans la gestion d'établissements et services pour l'accompagnement et le soin d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et des familles.
- La nature des activités et son mode de financement s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques des secteurs sanitaire et médico-social.
- Les grandes orientations de l'ARISSE sont à ce jour définies dans le projet associatif, les statuts et le règlement associatif qui énoncent les principes et valeurs qui fondent l'action de l'association.

L'association

Quelques repères historiques

1901

Dans le prolongement des mouvements philanthropiques où médecins, pédagogues, humanistes, religieux, cherchent à améliorer le sort des personnes que la situation affecte, la loi de 1901 crée avec le pouvoir associatif un cadre, qui sans être publique, permet des actions collectives dont l'état, d'autant qu'il les finance, assure l'intérêt, l'utilité publique, ainsi que ses orientations, et le contrôle.

Entre deux-guerres

C'est ainsi que, dans l'entre deux-guerres, les associations encouragées dans ce sens vont développer des actions dans le sens de la sauvegarde de « L'enfance et l'adolescence inadaptée », un concept bien différencié du domaine du handicap.

Dans cette dynamique, à l'initiative de médecins et de juges pour enfants, particulièrement le Docteur Heuyer et le juge Chazal, une coordination ministérielle « Justice Santé famille » est créée. Leurs champs de pouvoir et de partage, voire la réciprocité de leurs compétences, vont délimiter le territoire de l'enfance inadaptée. L'idée était que, dans chaque région, il y ait une « Association Régionale de Sauvegarde », que ces associations créent un centre d'observation, coordonne les lieux d'éducation spécialisée et une école de formation des éducateurs.

Le comité est maintenu pendant la guerre.

1943

En 1943, l'Association Générale de Sauvegarde de Paris se met en place :

- Président Georges Heuyer
- Le Centre d'observation, dit le Cotrau, est ouvert en 1945 à Vitry-sur-Seine, dans les lieux où le Docteur Bourneville, pionnier dans la prise en charge des enfants affectés par une déficience intellectuelle avait créé le premier institut médico-pédagogique,
- l'École d'éducateurs à Montesson dans un des pavillons du centre Théophile Roussel,
- et le premier CMPP de Paris.



1963

En mars 1963, l'Association des CMPP des Yvelines et de l'Essonne est créée.

1964

Le centre d'observation de Vitry-sur-Seine est vendu à la Sécurité Sociale. Grâce à l'argent de cette vente, l'Association Régionale crée le centre de Jouy-en-Josas (qui deviendra par la suite l'actuel IME LES METZ de l'Association alors ARIS). Docteur Lang, médecin et conseiller technique de l'Association, devient le directeur de cet établissement.

En janvier 1964, toutes les Associations Régionales de France deviennent des CREAI (Centre Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée). Ce changement de statut n'étant plus compatible avec la gestion d'établissements ou services.

Août 1983

L'ARIS « Association et Ressources pour l'Intégration » est créée et reprend pour partie les activités gérées par le CREAI d'Île-de-France (hôpital de jour, CMPP).

En 2008

L'association des CMPP des Yvelines et de l'Essonne créée en 1963 rejoint à sa demande l'ARIS.

L'ARIS devient l'ARISSE.

L'association

Quelques repères historiques

2008

Création de l'ARISSE



2011

CAMSP Étampes



2011

SESSAD Arélia
Villeneuve-St-Georges



2012

IME Amalthée
Rosny-sur-Seine



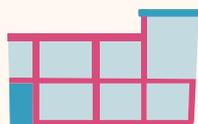
2018

Service Passerelle
Boissy-Saint-Léger



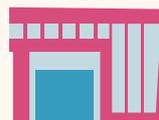
2020

IME Arpège
Ivry-sur-Seine



2022

Crèche Petit Prince Lumière,
SESSAD La Courte Échelle,
SESSAD Le Passage,
SESSAD Les 7 Lieux



La gouvernance

La direction de l'association est assurée conformément à la répartition des rôles prévus par les statuts et le règlement associatif. Les pouvoirs de conception, de décision et de réalisation sont répartis entre différentes instances dirigeantes.

La Direction Générale

Elle exerce une responsabilité globale, en termes d'animation et de décision sur le plan stratégique, technique et opérationnel, de la gestion et de l'administration par délégation du Conseil d'Administration et du Président.



L'Assemblée Générale

L'AG examine les questions importantes. Elle est souveraine et ses décisions s'imposent aux autres instances dirigeantes. Elle désigne les responsables de l'association (membres du CA, membres du Bureau, représentant légal, etc.), et approuve ou désapprouve la gestion de l'association par le Conseil d'Administration.



Le représentant légal

Le Président peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs (par exemple, à un vice-président, à un secrétaire ou à un trésorier). Mais il demeure co-responsable des actes réalisés au nom de l'association par ceux à qui il a délégué ses pouvoirs.

Les instances consultatives

Un Comité Technique et Scientifique, une commission Finances et Patrimoine, une commission Communication constituent des instances consultatives auprès du Conseil d'Administration et du Bureau. Entre l'idée naissante d'un projet et la décision finale du Conseil d'Administration, les commissions apportent des propositions ou des éclairages techniques.

Les Conférences des Directions sont des instances de liaison entre les directions fonctionnelles et le Conseil d'Administration. Présidées par un administrateur, chaque Conférence des Directions encourage la réflexion et l'échange entre professionnels sur des projets et problématiques communs.

Le Comité de Direction permet de réfléchir à la complémentarité des actions pour une meilleure connaissance des projets de fonctionnement de chacun et de leur évolution. Il permet de favoriser la circulation de l'information et la cohérence des différentes interventions mises en œuvre par l'association.



Le Conseil d'Administration

Le CA prépare les travaux de l'AG et applique ses décisions. Il a le pouvoir de proposer à l'AG des modifications dans les statuts (ou dans le règlement associatif qui les précise). Les membres du CA sont appelés administrateurs.

Le Bureau

Le CA peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Bureau, instance restreinte composée de personnes choisies en son sein. Organe permanent, le Bureau élabore les orientations du Conseil d'Administration.

Le Bureau a vocation à se réunir beaucoup plus fréquemment que le CA et gère les affaires courantes.

L'organisation garantit, pour l'ensemble des niveaux décisionnels, une pluralité des regards et des contrôles externes.

Les missions



Quelles sont les missions de l'ARISSE ?

L'association concourt à une mission d'intérêt général. Elle fait partie des **acteurs majeurs avec les organisations sanitaires et médico-sociales d'Île-de-France**, les institutions publiques et autres structures associatives avec lesquelles elle travaille.

Les établissements ont pour mission l'assurance des pratiques médico-psychologiques, éducatives et pédagogiques ayant pour objectif l'accompagnement de l'enfant **en vue de son autonomisation et de son développement**, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et en collaboration avec les familles.

Ces missions relèvent-elles du champ médico-social ou sanitaire ?

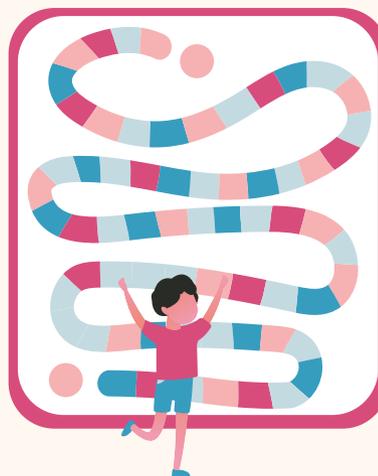
Les secteurs du médico-social et du sanitaire se différencient par des modalités de financement, des réglementations et des modes de gestion différents. Afin de répondre parfaitement aux besoins des enfants, ces deux types d'activités sont sollicitées en permanence. **La bonne articulation de ces deux secteurs, tant sur le soin que sur l'éducation, est une nécessité pour développer les partenariats, optimiser les bonnes pratiques et harmoniser au mieux projet de vie et projet de soins.**

Plusieurs types de prescripteurs (services hospitaliers spécialisés, médecins libéraux, PMI, parents, structures médico-sociales, écoles...) dirigent les familles vers nos différents types d'établissements.

Comment faire une demande d'admission dans un établissement de l'ARISSE ?

Chaque établissement de l'ARISSE possède ses propres modalités d'admission. Les admissions en IME et SESSAD nécessitent impérativement une orientation préalable de la MDPH alors que les autres établissements traitent généralement les nouveaux admis selon une liste d'attente et des critères de priorité.

En CMPP, les parents, souvent sur les conseils de l'Éducation Nationale, prennent contact avec les établissements pour des demandes de prise en charge.





Comment se passe l'accompagnement d'un enfant dans les établissements ?

L'accompagnement de l'enfant dépend de ses besoins. Le parcours individuel peut s'étendre de la cure ambulatoire à l'accompagnement quotidien en externat ou en internat.

Un projet individuel est défini et évalué chaque année en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

L'enfant et sa famille sont au cœur du suivi de ce projet personnalisé.

Pour accueillir la souffrance psychique de l'enfant et de sa famille, l'ARISSE met en œuvre une complémentarité de techniques autour de deux axes :

- Les dimensions éducatives, pédagogiques spécialisées auxquelles se rajoutent les dimensions sociales.
- La dimension du soin, dans tous ses aspects, intègre l'articulation entre les soins somatiques et soins psychothérapeutiques.

Un projet individuel pour chaque enfant est donc développé autour de trois axes : thérapeutique, éducatif et pédagogique.

Les pratiques de travail, en conformité avec les valeurs de l'ARISSE, sont régulièrement évaluées, contrôlées et peuvent évoluer en fonction des avancées scientifiques.

Comment les jeunes et leurs parents sont-ils placés au cœur de l'accompagnement ?

Au-delà du respect formel du droit des personnes accompagnées, et la mise en place des outils définis par la loi du 02 janvier 2002, l'ARISSE travaille et construit avec les parents et les jeunes. Les outils de la loi sont constitués du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC), du Conseil de Vie Sociale (CVS), du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et du Projet d'Établissement.

Quel est l'engagement des professionnels de l'association ?

Le projet associatif, dans lequel chaque salarié est investi et engagé au quotidien, est axé exclusivement autour de l'enfant.

Par le respect envers les jeunes accueillis de leur intimité et de leur dignité, les objectifs, les missions et les valeurs portés par l'ARISSE constituent un engagement de responsabilité pour chaque professionnel.

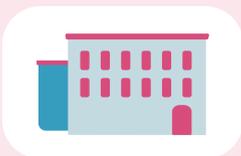
L'engagement envers leur profession, qu'ils exercent avec intégrité et professionnalisme, contribue de plus à un accompagnement de qualité.

Différents types d'établissements et services

CAMSP

*Centre d'Action
Médico-Sociale Précoce*

Secteur médico-social
de 0 à 6 ans



Ambulatoire

- Accueil des enfants ayant des difficultés de développement cognitif ou un handicap (moteur/mental/sensoriel sauf déficience auditive).
- Accompagnement en fonction des difficultés de chaque enfant: prévention, dépistage précoce et soins inscrits dans un projet individualisé.

Le cadre légal de référence: Art. L. 312-1 CASF

CMPP

*Centre Médico-
Psycho-Pédagogique*

Secteur médico-social
de 0 à 20 ans



Ambulatoire

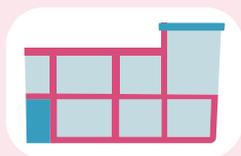
- Accueil des enfants et adolescents ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des troubles des apprentissages ou des troubles du développement.
- Prises en charge médicales, psychologiques, psychothérapeutiques, et/ou rééducatives en orthophonie et/ou en psychomotricité, en favorisant le maintien de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu familial, scolaire et social.

Le cadre légal de référence: Art. L. 312-1 CASF

IME*

Institut Médico-Éducatif

Secteur médico-social
de 6 à 20 ans



Externat / Internat

- Accueil des enfants et adolescents présentant des troubles du neuro-développement et/ou troubles psychiques et/ou déficience intellectuelle associée.
- Accompagnement avec des ateliers visant au développement de l'autonomie, de la socialisation, des compétences et au maintien de la scolarisation.

Le cadre légal de référence: Art. L. 312-1 CAS



SESSAD*

*Service d'Éducation Spéciale
et de Soins À Domicile*

Secteur médico-social

de 3 à 13 ans



Accueil et accompagnement, visites à domicile

- Accueil des enfants ayant des troubles du neurodéveloppement et/ou des troubles psychiques.
- Accompagnement global qui permet la poursuite du parcours scolaire de l'enfant dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.

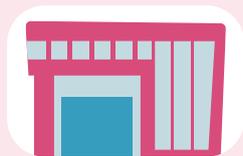
Le cadre légal de référence: Art. L. 312-1 CASF

CTJ

*Centre Thérapeutique
de Jour ou hôpital de jour*

Secteur sanitaire

de 4 à 14 ans



Externat séquentiel

- Accueil des enfants et adolescents présentant différentes formes de troubles psychiques plus ou moins sévères qui affectent leur développement et leur intégration sociale: personnalité, socialisation, langage, motricité, cognition...
- Accompagnement sur des journées ou des demi-journées en externat avec scolarisation, ateliers thérapeutiques, prises en charges paramédicales, suivi médical et entretiens familiaux.

Le cadre légal de référence: Art. L.622-7 CSP

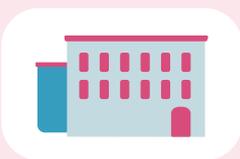
* Une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est nécessaire avant tout accompagnement



Crèche Multi Accueil

Secteur petite enfance

de 1 à 3 ans



Accueil journée et demi-journée

- Lieu de vie, où le suivi de chacun des enfants est assuré par des professionnelles de la petite enfance, dans un environnement adapté à leur épanouissement physique, psychologique et affectif.

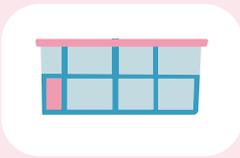
Le cadre légal de référence : Art. R.180-1

CMP

Centre Médico Psychologique

Secteur sanitaire

de 0 à 18 ans



Ambulatoire

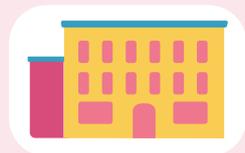
- Dépistage, diagnostic et traitement des troubles psychiques et des difficultés scolaires.

Le cadre légal de référence a été défini en 1986 notamment par l'arrêté du 14/03/1986

DAR

Dispositif d'AutoRégulation

De 7 à 18 ans



Service rattaché à un établissement du Secteur médico-social

- Accueil en milieu scolaire des enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement et/ou troubles psychiques et/ou déficience intellectuelle associée.
- Accompagnement progressif des enfants vers l'autonomie en milieu scolaire.

Service Passerelle

Dispositif d'AutoRégulation

De 16 à 20 ans



Service rattaché à un établissement du Secteur médico-social

- Accueil des enfants et adolescents présentant des troubles du neuro-développement et/ou troubles psychiques et/ou déficience intellectuelle associée.
- Accompagnement global avec ateliers visant au développement de l'autonomie, de la sociabilisation, des compétences afin d'élaborer un projet professionnel ou d'inclusion.

UEMA

Unité d'Enseignement en MATernelle

De 3 à 6 ans

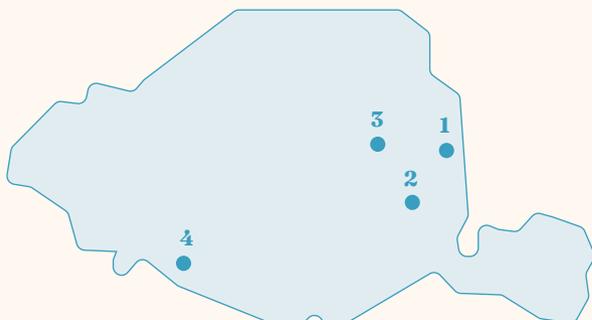


Service rattaché à un établissement du Secteur médico-social

- Classe rattachée des établissements
- Alternance des enfants entre une classe dite normale et une salle d'autorégulation, véritable « sas émotionnel ».

Établissements et services du département (1/4)

Établissements et services du 75



1 Le Petit Prince Lumière

Type d'établissement: Crèche multi-accueil

Public accueilli: Enfants âgés de 1 à 3 ans. A pour spécificité de pouvoir accueillir jusqu'à l'âge de 6 ans les enfants en difficulté.

Tranche d'âge: 1 à 6 ans

Adresse: 140 bis boulevard Davout 75020 PARIS

Téléphone: 01 43 61 64 00

Mail: creche.ppl@arisse-asso.fr

2 La Courte Échelle

Type d'établissement: SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile)

Public accueilli: Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge: 2 à 16 ans

Adresse: 8 rue des immeubles industriels 75011 PARIS

Téléphone: 01 53 39 19 20

Mail: sessad.lacourteechelle@arisse-asso.fr.

3 Le Passage

Type d'établissement: SESSAD

Public accueilli: Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge: 14 à 20 ans

Adresse: 12 bis villa Gaudalet 75011 PARIS

Téléphone: 01 83 62 45 24

Mail: sessad.lepassage@arisse-asso.fr

4 Les 7 Lieux

Type d'établissement: SESSAD

Public accueilli: Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge: 2 à 16 ans

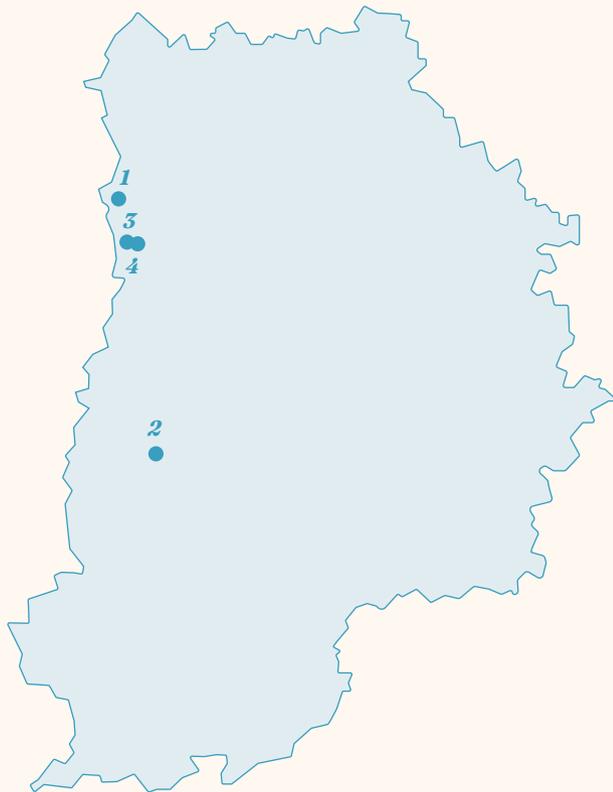
Adresse: 22 Rue de Cronstadt 75015 PARIS

Téléphone: 01 45 30 61 00

Mail: Sessad.Les7Lieux@arisse-asso.fr



Établissements et services du 77



1 CMPP DE CHELLES

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 6 rue Adolphe Besson 77500 CHELLES

Téléphone : 01 64 72 47 27

Mail : cmpp.chelles@arisse-asso.fr

2 CMPP de MELUN

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 2 ter rue René Cassin (Bat B – 5^e étage) 77000 MELUN

Téléphone : 01 60 68 99 90

Mail : cmpp.melun@arisse-asso.fr

3 SESSAD ATESSS

Type d'établissement : SESSAD

Public accueilli : Enfants ayant des troubles cognitifs associés à des troubles psychiques ou troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 2 à 16 ans

Adresse : 19 allée de la Lisière 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Téléphone : 01 60 33 02 69

Mail : sessad.atesss@arisse-asso.fr

4 CMPP de CHAMPS-SUR-MARNE

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 19 allée de la Lisière 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Téléphone : 01 64 62 98 40

Mail : cmpp.champssurmarne@arisse-asso.fr

Établissements et services du département (2/4)

Établissements et services du 78



1 CMP de VÉLIZY VILLACOUBLAY

Type d'établissement :

Consultation Médico Psychologique

Public accueilli : Enfants et adolescents

Tranche d'âge : 0 à 18 ans

Adresse : 75 place Louvois 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Téléphone : 01 39 46 30 78

Mail : cmp.velizy@arisse-asso.fr

2 CMP de BUC

Type d'établissement :

Consultation Médico Psychologique

Public accueilli : Enfants et adolescents

Tranche d'âge : 0 à 18 ans

Adresse : 8 place Albert Calmette 78530 BUC

Téléphone : 01 39 56 11 82

Mail : cmp.buc@arisse-asso.fr

3 IME ALPHEE

Type d'établissement :

Institut Médico Educatif

Public accueilli : Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 9 rue Lino Ventura 78280 GUYANCOURT

Téléphone : 01 61 37 26 41

Mail : ime.alphee@arisse-asso.fr

4 IME LES METZ

Type d'établissement :

Institut Médico Educatif

Public accueilli : Enfants ayant des déficiences intellectuelles, présentant ou non des troubles associés

Tranche d'âge : 5 à 14 ans

Adresse : 12 chemin de la Butte au Beurre 78350 JOUY-EN-JOSAS

Téléphone : 01 39 45 20 71

Mail : ime.lesmetz@arisse-asso.fr

5 SESSAD EPSIS

Type d'établissement :

Consultation Médico Psychologique

Public accueilli : Enfants orientés par la CDAPH qui présentent des difficultés d'apprentissage, notamment avec des difficultés psychiques.

Tranche d'âge : Enfants de 2 à 16 ans

Adresse : 55 rue Allavoine 78350 Jouy-en-Josas

Téléphone : 01 39 46 36 83

Mail : sessad.epsis@arisse-asso.fr

6 CTJ HENRI DUCHENE

Type d'établissement : Centre Thérapeutique de Jour

Public accueilli : Enfants présentant différentes formes de troubles psychiques qui affectent leur développement et leur intégration sociale

Tranche d'âge : 4 à 14 ans

Adresse : 12 chemin de la Butte au Beurre 78350 JOUY-EN-JOSAS

Téléphone : 01 39 45 20 72

Mail : ctj.henriduschene@arisse-asso.fr

7 IME AMALTHEE

Type d'établissement :

Institut Médico Educatif

Public accueilli : Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge : 6 à 20 ans

Adresse : 9, rue de la Pierre Seine 78710 ROSNY-SUR-SEINE

Téléphone : 01 30 42 74 60

Mail : ime.amalthee@arisse-asso.fr

8 CMPP des CLAYES SOUS BOIS

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants

ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 29 chemin des vignes 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

Téléphone : 01 30 55 26 12

Mail : cmpp.lesclayessousbois@arisse-asso.fr

9 CMPP de VIROFLAY

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 18 avenue des Combattants 78220 VIROFLAY

Téléphone : 01 30 24 24 48

Mail : cmpp.viroflay@arisse-asso.fr

10 CMPP de VERSAILLES

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 24 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles

Téléphone : 01 39 51 17 14

Mail : cmpp.versailles@arisse-asso.fr

11 CMPP de MANTES-LA-JOLIE

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 43 boulevard du Maréchal Juin 78200 MANTES-LA-JOLIE

Téléphone : 01 30 94 54 37

Mail : cmpp.manteslajolie@arisse-asso.fr

12 CMPP de MARLY-LE-ROI

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 81 rue de Montval 78160 Marly-le-Roi

Téléphone : 01 39 58 65 28

Mail : cmpp.marlyleroi@arisse-asso.fr

13 CMPP de SAINT GERMAIN EN LAYE

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 14 rue des Gaudines 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Téléphone : 01 34 51 52 77

Mail : cmpp.stgermainenlaye@arisse-asso.fr

14 CMPP de TRAPPES

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

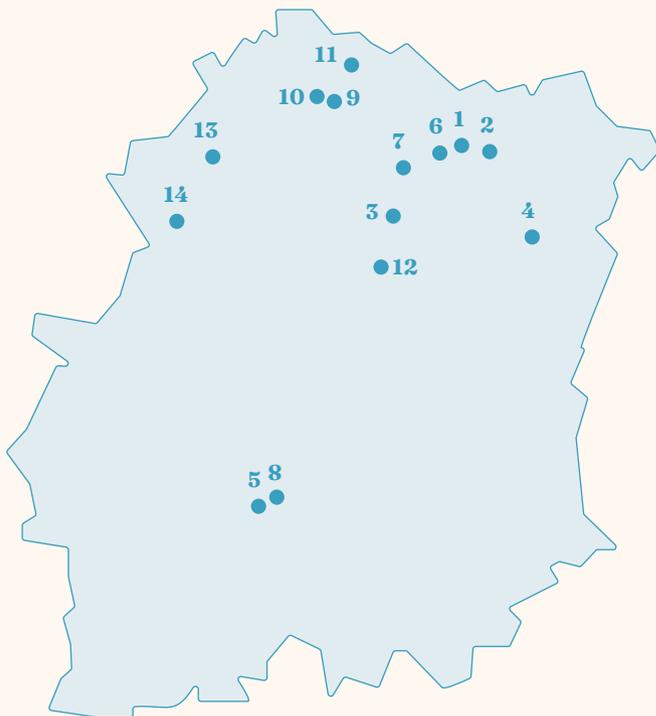
Adresse : 9-13 Rue Maryse Bastié 78190 TRAPPES

Téléphone : 01 30 50 46 59

Mail : cmpp.trappes@arisse-asso.fr

Établissements et services du département (3/4)

Établissements et services du 91



1 CMPP de JUVISY-SUR-ORGE

Type d'établissement: Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli: Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge: 0 à 20 ans

Adresse: 26 rue Hoche 91260 JUVISY-SUR-ORGE

Téléphone: 01 69 56 52 90

Mail: cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr

2 CMPP DRAVEIL, Antenne de JUVISY-SUR-ORGE

Type d'établissement: Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli: Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge: 0 à 20 ans

Adresse: 4 avenue Granger 91210 DRAVEIL

Téléphone: 01 69 40 48 28

Mail: cmpp.juvisysurorge@arisse-asso.fr

3 CAMSP LES BOUTONS D'OR – Saint Michel-sur-Orge

Type d'établissement: Centre d'Action Médico Sociale Précoce

Public accueilli: Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur/mental/sensoriel sauf déficience auditive).

Tranche d'âge: 0 à 6 ans

Adresse: 52 rue Berlioz 91240 SAINT MICHEL-SUR-ORGE

Téléphone: 01 69 46 52 91

Mail: camsp.stmichelsurorge@arisse-asso.fr

4 CAMSP ÉVRY

Type d'établissement : Centre d'Action Médico Sociale Précoce

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur/ mental / sensoriel sauf déficience auditive).

Tranche d'âge : 0 à 6 ans

Adresse : 51 Boulevard de l'Yerres 91000 ÉVRY

Téléphone : 01 60 87 85 60

Mail : camsp.evry@arisse-asso.fr

5 CAMSP ÉTAMPES

Type d'établissement : Centre d'Action Médico Sociale Précoce

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés de développement, cognitif ou un handicap (moteur/ mental / sensoriel sauf déficience auditive).

Tranche d'âge : 0 à 6 ans

Adresse : 16 rue de la Roche Plate 91150 ÉTAMPES

Téléphone : 01 64 91 52 34

Mail : camsp.etampes@arisse-asso.fr

6 CMPP de SAVIGNY-SUR-ORGE

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 16 rue des Prés Saint-Martin 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Téléphone : 01 69 96 15 85

Mail : cmpp.savignysurorge@arisse-asso.fr

7 CMPP ANTENNE de SAVIGNY-SUR-ORGE

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 10 rue de la Division Leclerc 91360 EPINAY-SUR-ORGE

Téléphone : 01 69 09 73 91

Mail : cmpp.epinaysurorge@arisse-asso.fr

8 CMPP d'ÉTAMPES

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 6 rue Van Loo 91150 ÉTAMPES

Téléphone : 01 64 94 71 54

Mail : cmpp.etampes@arisse-asso.fr

9 CMPP de PALAISEAU

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 14 avenue du 1er mai 91120 PALAISEAU

Téléphone : 01 60 14 39 02

Mail : cmpp.palaiseau@arisse-asso.fr

10 CMPP Antenne de PALAISEAU

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 134 Chemin de Vauhallan 91120 PALAISEAU

Téléphone : 01 69 09 30 23

Mail : cmpp.palaiseau@arisse-asso.fr

11 CMPP de VERRIÈRES-LE-BUISSON

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 102 rue Estienne d'Orves 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

Téléphone : 01 69 20 35 08

Mail : cmpp.verriereslebuisson@arisse-asso.fr

12 CMPP de BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 32 rue du Bois Châtres 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Téléphone : 01 60 84 36 48

Mail : cmpp.bretignysurorge@arisse-asso.fr

13 CMPP de GIF-SUR-YVETTE

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : Route de l'Abbaye 91190 GIF-SUR-YVETTE

Téléphone : 01 85 37 10 04

Mail : cmpp.gifsuryvette@arisse-asso.fr

14 CMPP de LIMOURS

Type d'établissement : Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli : Enfants ayant des difficultés liées à des troubles psychologiques, des apprentissages ou du développement.

Tranche d'âge : 0 à 20 ans

Adresse : 5 rue du Bac 91470 LIMOURS

Téléphone : 01 64 91 12 78

Mail : cmpp.limours@arisse-asso.fr

Établissements et services du département (4/4)

Établissements et services du 94



1 IME ARC-EN-CIEL

Type d'établissement: Institut Médico Éducatif

Public accueilli: Enfants ayant des déficiences intellectuelles, présentant ou non des troubles associés

Tranche d'âge: 6 à 20 ans

Adresse: 38/40 rue d'Estienne d'Orves 94320 THIAIS

Téléphone: 01 48 52 95 16

Mail: ime.arcenciel@arisse-asso.fr

2 IME ARPÈGE (Antenne IME ARC-EN-CIEL)

Type d'établissement: Institut Médico Éducatif

Public accueilli: adolescents avec Troubles du Spectre Autistique et troubles du développement intellectuel

Tranche d'âge: 6 à 20 ans

Adresse: 39-43 rue Louis Bertrand 94200 IVRY-SUR-SEINE

Téléphone: 01 84 77 10 45

Mail: ime.arpege@arisse-asso.fr

3 IME ARMONIA

Type d'établissement: Institut Médico Éducatif

Public accueilli: Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge: 6 à 20 ans

Adresse: 20 allée Van Gogh 94450 LIMEIL-BRÉVANNES

Téléphone: 01 45 10 29 60

Mail: ime.armonia@arisse-asso.fr

3A Service PASSERELLE

Type d'établissement: Service de l'IME ARMONIA

Public accueilli: jeunes adultes avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge: 15 à 25 ans

Adresse: 39 rue de la République 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

Téléphone: 01 84 75 03 45

4 SESSAD ARELIA

Type d'établissement: SESSAD

Public accueilli: Enfants présentant des troubles du neurodéveloppement

Tranche d'âge: 2 à 16 ans

Adresse: 11 rue de Beauregard 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Téléphone: 01 45 69 61 65

Mail: sessad.arella@arisse-asso.fr

4A DAR

Type d'établissement: Dispositif d'autoRégulation

Public accueilli: Enfants avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge: 6 à 11 ans

Adresse: École Saint Exupéry rue Saint-Exupéry 94190 VILLENEUVE -SAINT-GEORGES

Téléphone: 01 84 75 03 45

4B UEMA

Type d'établissement: Unité d'Enseignement en Maternelle

Public accueilli: Enfants avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge: 3 à 6 ans

Adresse: École Saint Exupéry rue Saint-Exupéry 94190 VILLENEUVE -SAINT-GEORGES

Téléphone: 01 84 75 03 45

4C DAR

Type d'établissement: Dispositif d'AutoRégulation

Public accueilli: Enfants avec Troubles du Spectre Autistique

Tranche d'âge: 6 à 11 ans

Adresse: École Jacques Prévert, 2 rue Jacques Prévert 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

Téléphone: 01 45 69 66 57



Le bilan 2024

L'activité en 2024

La structure



48 317 611 €
de budget annuel



L'ARISSE est présente dans
5 départements :

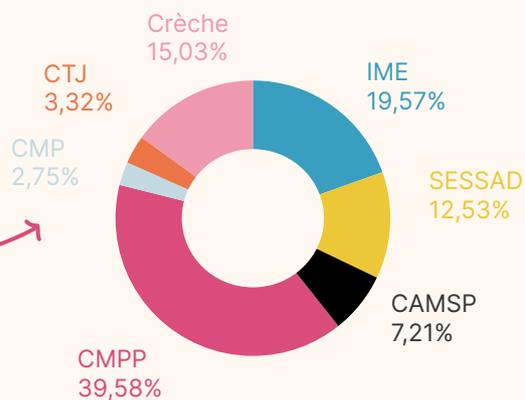
75, 77, 78, 91, 94



établissements et services
42 relèvent du secteur médico-social
2 relèvent du secteur sanitaire
et un siège social

222 895
actes et journées réalisés

Répartition des
actes et journées



Les enfants



5894

enfants accueillis
0 à 20 ans



8 ans

moyenne d'âge
des enfants accueillis



3383

garçons

1891

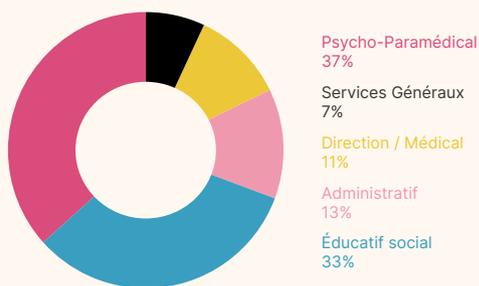
filles

dans les enfants
accompagnés et soignés

Le bilan 2024

L'activité en 2024

L'emploi



749

collaborateurs font vivre le projet de l'association

Répartition de l'effectif CDI/CDD par temps de travail

47%

Temps partiel

53%

Temps Plein



85%

de salariées femmes

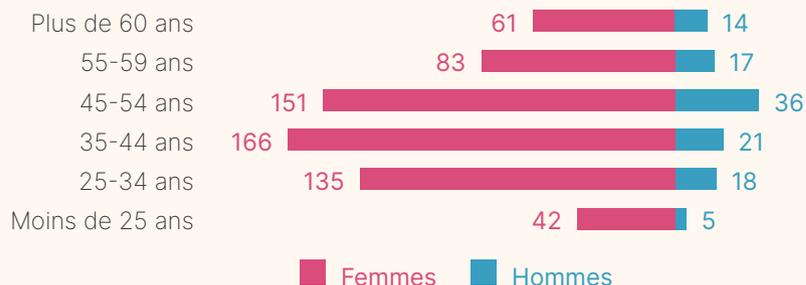
15%

de salariés hommes

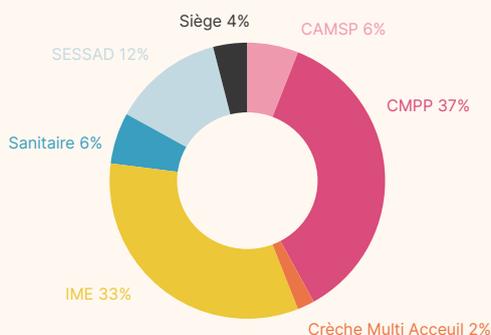
84/100

Index égalité H/F 2024

Pyramides des âges CDI/CDD en personnes physiques



Répartition des effectifs
en personnes par type d'accueil



43ans

Moyenne d'âge
des salariés

7ans

Ancienneté moyenne

Répartition des embauches

77,68%

Non cadres

37,32%

Cadres

114

Embauches en CDI

120

Embauches en CDD

Les métiers

6

catégories socio-professionnelles :

- Médical (médecin, psychiatre...)
- Para-médical (métiers du soin, orthophoniste, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien/cienne...)
- Socio-éducatif (AMP, éducateur/catrice...)
- Direction et encadrement (directeur/trice, médecin directeur/trice, directeur/trice adjoint, chef/fe de service...)
- Administratif (secrétaire d'établissement, fonction support RH, paie, qualité, communication...)
- Services généraux (agent d'entretien, agent technique, jardinier, cuisinier...)

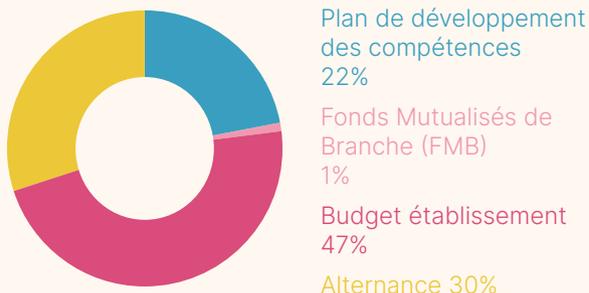


67%

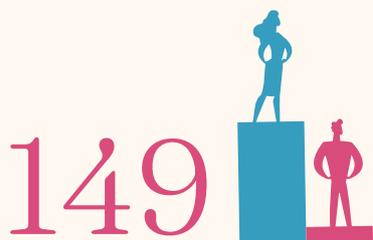
d'entre eux travaillent directement
auprès des jeunes et des familles

La formation

Répartition de l'investissement formation en 2024 sur le plan de développement des compétences



L'Arise verse 2% de sa Masse Salariale pour la Formation Continue soit plus de 420k€ en 2024



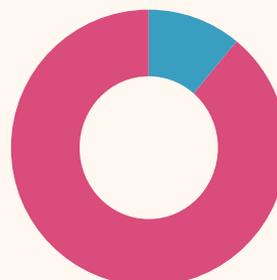
Salariés formés sur le plan de formation
128 femmes et 21 hommes



Heures de formation dispensées sur le plan de formation



Contrats en alternance



Répartition des formations 2024

Formations individuelles 89%
Formations collectives 11%

La Qualité de Vie au Travail

Handicap

L'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes/hommes et la qualité de vie et les conditions de travail signé en septembre 2024 met en avant des congés supplémentaires pour :

- Les salariés parents d'un enfant en situation de handicap bénéficient d'un jour d'absence supplémentaire enfant malade par salarié et par an.
- Les salariés en cours de procédure de reconnaissance qualité travailleur handicapé bénéficie d'une journée fractionnable d'absence rémunérée par an, par salarié et sans condition d'ancienneté.

En 2024, Mélanie PESCHOT est désignée référente handicap au national. Elle fait le lien entre les établissements et l'OETH, et permet un accompagnement interne de tous les salariés, notamment ceux qui ont une reconnaissance travailleur handicapé.

Baromètre QVCT

L'Arise a déployé un baromètre afin de mesurer la Qualité de Vie et les Conditions de Travail de ses salariés.

À travers la mise en place du baromètre qui s'est déroulée du 09 au 20 décembre 2024, la Direction des Ressources Humaines, en appui des élus du CSE de l'Arise ont souhaité prévenir la santé mentale au travail et améliorer la qualité de vie et des conditions de travail des salariés.

L'objectif de cette démarche a été d'évaluer le bien-être au travail des salariés autour de 3 indicateurs: la santé, l'engagement et les 6 dimensions de la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT); d'identifier les leviers d'actions prioritaires à adresser autour des 6 dimensions QVCT, et de positionner l'association sur son niveau de QVCT par rapport à son secteur d'activité.

Matinée d'intégration des nouveaux salariés

Le 12 novembre 2024 s'est tenue la première édition des matinées d'intégration des nouveaux salariés de l'Arise.

Cette matinée a pour objectif de convier tous les salariés CDI embauchés depuis plus de 6 mois et ayant validé leur période d'essai.

Lors de cette matinée, les nouveaux embauchés ont eu une présentation de l'Association et du CPOM par les membres de la Direction Générale. A également été présenté la démarche communication et mécénat, ainsi qu'une présentation de la Direction Financière et informatique, et de la Direction des Ressources Humaines.

Gratification des stagiaires

En 2024 l'Arise fait le choix de gratifier l'ensemble des stagiaires y compris les stages inférieurs à 308 heures.

L'encadrant du stagiaire bénéficie également d'une indemnité spécifique de 100 euros brut par mois pour un temps complet pour valoriser l'encadrement et l'accompagnement des stagiaires.



Cellule d'écoute psychologique

En 2024 l'Arisse communique à l'ensemble de ses salariés la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique.

Cette ligne d'écoute gratuite et confidentielle permet aux salariés et aux membres de sa famille de bénéficier d'un soutien dans le cadre de difficultés professionnelles ou personnelles. L'accompagnement est réalisé par un psychologue externe en toute confidentialité.

Lunettes pour tous

En 2024 et en lien avec notre assureur GAN, l'Arisse a mis en place une opération appelée « Lunette pour tous », permettant à tous les salariés de l'Arisse de bénéficier d'une paire de lunette de vue gratuite.

Mise en place du Forfait Mobilité Durable

Dans le cadre de la signature de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes/hommes et la qualité de vie et les conditions de travail, l'Arisse met en place un forfait mobilité durable. Il s'agit d'un dispositif permettant la prise en charge des frais de déplacement, engagés par les salariés de l'Association entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, exclusivement à vélo avec ou sans assistance électrique, moyens de transport durables, écologiques et moins coûteux.

Par cette mesure, l'Arisse réaffirme sa volonté d'effectuer un tri sélectif au sein de tous les établissements, d'installer des composteurs dans les établissements disposant d'une restauration collective, et de développer sa démarche informatique éco-responsable.



Médailles du travail

La deuxième cérémonie de remise des médailles du travail de l'Association ARISSE s'est déroulée le 13 décembre 2024 à Jouy en Josas.

L'Arisse a récompensé 33 salariés dont 19 médailles de bronze, 9 médailles d'argent et 5 médailles de vermeil.

L'occasion pour la Présidente, Germaine Peyronnet, et le Directeur général, Atef Ghali, d'honorer les salariés médaillés, méritants et dévoués à la cause des enfants.

Fête de l'Arisse

Soucieux de mettre à l'honneur l'engagement de ses salariés, et de les remercier pour de tout le travail accompli, l'Arisse a célébré l'ensemble de ses professionnels lors de la fête annuelle qui s'est déroulée le 28 juin 2024.

C'est donc une soirée festive, un moment convivial où toutes les équipes de l'ARISSE peuvent se rencontrer, échanger, rire, danser. Partager des moments de détente et se mêler à une atmosphère de fête réveillent nos instincts de communication, de création de liens.

À cette occasion, décoration festive, tombola organisée avec l'aide des commerçants de la ville, jeux en bois, cadeaux, DJ et buffet traiteur, un vrai moment convivial apprécié de tous.

Primes et indemnités

En mars 2024, l'Arisse a reconduit le versement de la « Prime partage de la Valeur » (PPV) pour un montant global de 249 K€.

En juin 2024, l'Arisse a également fait le choix de maintenir le versement des exclus de la prime SEGUR (personnel administratif et service généraux), une prime exceptionnelle pour un montant global de 156 K€, malgré la mise en place de la prime SEGUR pour tous.

Afin de valoriser la fonction des orthophonistes, en parallèle des mises à jour conventionnelles de la fonction des psychologues, l'Arisse a mis en place par le biais d'une décision unilatérale, une indemnité mensuelle pour les orthophonistes afin de reconnaître la fonction en niveau bac+5.



Travaux et investissement pour l'amélioration des conditions de travail

La politique de l'ARISSE en matière de patrimoine est importante: le « Bien vivre » doit être une priorité dans les établissements de l'ARISSE, pour les enfants suivis, leurs familles et tous les professionnels. Chaque projet (déménagement, construction, aménagement) fait l'objet d'études sérieuses, analysant tous les points techniques, thérapeutiques et relationnels.

Ces projets émanent de réflexions partagées avec les équipes.

En 2024, l'investissement de l'Arisse en lien avec l'amélioration des conditions de travail s'élève à 1 036 864,20€.

Mutuelle

En 2024, l'Arisse augmente le taux de prise en charge de sa part patronale à 70%.

Tickets restaurant

En 2024, l'Arisse poursuit sa mesure en permettant à chaque salarié n'ayant pas une restauration au sein de l'établissement, de bénéficier de tickets restaurant en plus des espaces déjeuner sur site.

La prise en charge est à hauteur de 60% pour la part employeur.

Accord télétravail

Par la signature de deux Accords et avenant Télétravail, a été mis en place en 2024 une nouvelle forme d'organisation du travail par laquelle les fonctions administratives éligibles peuvent réaliser du télétravail à raison d'un jour par semaine en dehors des locaux de l'Association.

Le télétravail permet aux salariés de concilier vie personnelle et vie professionnelle, en respect de leur droit à la déconnexion.

Co-développement

L'Arisse continue de mettre en place des séances de codéveloppement pour les fonctions managériales. Le co-développement est une approche qui consiste à réunir des salariés entre pairs pour échanger sur leurs pratiques, partager leurs expertises et trouver des solutions ensemble.

Analyse des pratiques professionnelles

En 2024, les établissements poursuivent les séances d'analyse des pratiques au sein des équipes pluridisciplinaires. L'analyse des pratiques est un outil qui permet aux professionnels d'échanger collectivement sur leur activité afin de trouver des solutions aux problématiques qu'ils rencontrent quotidiennement.

Le budget analyse des pratiques professionnelles de 2024 s'élève à 60 027,30€.

Bilan financier



Compte de résultat synthétique

CHARGES (K€)	2024	2023
Charges d'exploitation	48 559	47 124
Achats et autres approvisionnements	-	-
Autres achats et charges externes	8 032	7 896
Impôts et taxes	3 596	2 849
Charges de personnel	30 812	29 592
Dotations aux amortissements et provisions	4 060	4 878
Autres charges	2 059	1 909
Charges financières	441	773
Dotations aux amortissements et provisions	3	388
Intérêts et charges assimilées	438	385
Charges exceptionnelles	34	118
Sur opérations de gestion	1625	69
Sur opérations en capital	1	0
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	48
Impôts sur les sociétés	144	47
Total des charges	49 178	48 062
Résultat créditeur: Excédent	3 317	2 055
TOTAL GÉNÉRAL	52 495	50 117

PRODUITS (K€)	2024	2023
Produits d'exploitation	47 074	49 561
Ventes de marchandises	-	-
Prestations de services et divers	110	110
Dotations et produits de tarification	47 678	45 780
Subventions d'exploitation et participations	639	606
Contributions financières	1 977	1 864
Reprises sur provisions et amortissements	179	265
Autres produits et transfert de charges	149	205
Utilisation des fonds dédiés et de fonds reportés	825	731
Produits financiers	724	258
Produits financiers	724	258
Produits exceptionnels	213	298
Sur opérations de gestion	5	47
Sur opérations en capital	205	241
Reprises sur provisions et transferts de charges	3	11
Total des produits	52 495	50 117
Résultat débiteur: Déficit		
TOTAL GÉNÉRAL	52 495	50 117



Bilan simplifié

BILAN - ACTIF (K€) au 31/12	2024	2023
Actif immobilisé	32 164	32 585
Immobilisations incorporelles	1 604	1 505
Immobilisations corporelles	29 721	30 245
Immobilisations financières	839	835
Actif circulant	29 130	24 793
Stocks et en cours	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	45	52
Créances	2 643	4 612
Valeurs mobilières de placement	3 294	3 305
Disponibilités	23 149	16 824
Comptes de régularisation	272	259
Charges constatées d'avance	248	234
Charges à répartir sur plusieurs exercices	25	26
TOTAL GÉNÉRAL	61 567	57 637

BILAN - PASSIF (K€) au 31/12	2024	2023
Fonds propres	32 010	28 982
Provisions pour risques et charges	2 975	2 688
Fonds dédiés	6 770	6 621
Dettes	19 812	19 346
Emprunts et dettes financières	12 525	12 775
Dettes d'exploitation et dettes diverses	7 287	6 571
Comptes de régularisation	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	61 567	57 637



Les deux CPOM (sanitaire et médico-social) des établissements et services de l'ARISSE sont en vigueur pour la période de 2023 à 2027.

L'année 2024 a été marquée par l'extension des mesures salariales Ségur à l'ensemble des salariés de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale, avec l'attribution d'une prime mensuelle brute de 238€ aux « Oubliés du Ségur ». Le surcoût lié à ces mesures salariales a été compensé par des financements complémentaires de l'ARS.

Plusieurs extensions d'activité ont été déployées pour mieux répondre aux besoins croissants des jeunes accompagnés, notamment le doublement des places du SESSAD ARELIA, l'augmentation de l'offre de l'IME ALPHEE, la création d'un Dispositif d'Autorégulation (DAR) adossé à l'IME ARMONIA, et l'extension de l'activité du CMPP de Limours avec la mise en place du dispositif « En chemin vers l'école », dédié à l'accompagnement précoce de jeunes enfants dès la maternelle. Ces mesures ont conduit à une hausse des financements de +1060 K€ et à une montée progressive des charges.

Le compte de résultat

L'exercice comptable 2024 se solde par un résultat excédentaire de 3 317 K€.

Cet excédent résulte de l'augmentation des produits (+2 378 K€), liée au taux de reconduction de la dotation globale ESMS de +1%, aux mesures nouvelles pour extensions d'activité, à la compensation des mesures Ségur, ainsi qu'à de meilleurs rendements issus de placements financiers, rendus possibles par une stratégie adaptée au contexte économique actuel.

Les charges sont en hausse de +1 116 K€ entre 2023 et 2024 principalement en raison de l'augmentation des charges de personnel (+1 137 K€) s'expliquant par les mesures Salariales des «Oubliés du Ségur», la prime PPV, la prime Médaille du travail et des recrutements liés aux extensions d'activité... Cette hausse des charges est partiellement atténuée par une vacance de poste médical lié aux difficultés de recrutement persistantes dans cette catégorie.

Les coûts d'intérim, et des dépenses d'exploitation (alimentation, loyers, prestations) explique également la hausse des charges. D'autres augmentations concernent les titres-restaurant et la mutuelle du fait d'un meilleur soutien employeur. Plusieurs postes ont toutefois diminué, notamment les dépenses d'électricité, de téléphonie et d'internet grâce à des renégociations contractuelles.

Sur le plan financier, les indicateurs sont globalement favorables.

Le fonds de roulement d'investissement (FRI) augmente en 2024 pour atteindre 10 952 K€, porté par la hausse des financements stables, notamment grâce aux réserves d'investissement et aux fonds dédiés issus des CNR. Cette évolution accompagne la réalisation de nouveaux investissements (+2 190 K€), dont le projet du CMPP de Mantes qui est financé par un nouvel emprunt et plusieurs travaux dans les établissements (isolation, climatisation, rénovation).

Le fonds de roulement d'exploitation (FRE) atteint 13 043 K€, couvrant environ 3,2 mois de charges de fonctionnement, tandis que le fonds de roulement net global s'élève à 23 995 K€, en hausse significative par rapport à 2023. La capacité d'autofinancement est élevée (6 124 K€), et la trésorerie atteint 26 Millions d'euros, confirmant la solidité financière de l'association. Le taux d'endettement reste soutenable à 29 %.

Les résultats 2024 sont principalement affectés en réserves d'investissement et financement de mesures salariales ponctuelles pour renforcer l'attractivité des métiers de l'association.

La situation financière de l'ARISSE confirme une solidité financière favorables aux perspectives de développement de l'offre de soins ainsi qu'au financement de projets d'investissement visant à améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des salariés.



L'année 2024 *en actions*

Ça bouge à l'ARISSE

L'amélioration continue de la qualité de l'Arisse

La qualité dans un établissement médico-social fait référence à l'ensemble des actions, des processus et des résultats qui garantissent que les services offerts répondent aux besoins, attentes et droits des personnes accompagnées, tout en respectant les normes et réglementations en vigueur. Cela inclut la sécurité, le bien-être, la dignité, la personnalisation des soins, ainsi que la compétence du personnel.

Les enjeux principaux sont nombreux : assurer la sécurité et la santé des enfants, améliorer leur qualité de vie, respecter leurs droits, et garantir une gestion efficace et éthique de l'établissement. De plus, la qualité permet aussi de renforcer la confiance des familles et des partenaires, tout en favorisant une amélioration continue des services.

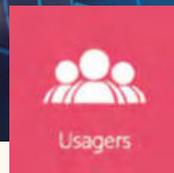
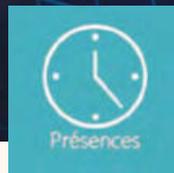
Pour les professionnels de l'ARISSE, s'inscrire dans l'amélioration continue de la qualité, c'est incarner une démarche éthique et responsable, qui valorise les pratiques de soin et d'accompagnement à destination des enfants et de leurs familles.

Sophie JAUNET, Directrice Générale Adjointe de l'ARISSE, ajoute :

« Cette démarche s'inscrit pleinement dans les valeurs associatives qui sont :

- accompagner la croissance psychique des enfants, leur qualité de vie et la diversité des réponses,
- favoriser l'appropriation du bien-être par chacun,
- offrir un environnement esthétique pour les enfants, les salariés, les familles,
- créer les conditions du questionnement éthique.

En somme, c'est un enjeu crucial pour offrir un accompagnement humain, respectueux et professionnel. »



Le DUI

Depuis le 1er janvier 2021, chaque citoyen dispose d'une identité sanitaire officielle appelée Identité Nationale de Santé (INS), unique, pérenne et partagée par tous les professionnels de santé et des services sociaux & médico-sociaux qui participent à la prise en charge. Son objectif : Sécuriser l'identification des personnes accompagnées.

Le programme ESMS numérique proposé par le ministère de la santé a pour objectif de généraliser l'utilisation effective du dossier usager informatisé (DUI) dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), au service des personnes accompagnées et des professionnels, en lien avec leur INS.

Grâce à un logiciel, le Dossier Usager Informatisé permet de créer un espace de travail commun et sécurisé, de rassembler toutes les données à un même endroit tout en garantissant aux intervenants un accès permanent (disponibilité 24h/24) et sécurisé.

Le DUI centralise l'ensemble des informations qui concernent la personne accompagnée/le patient : son parcours de santé et de vie que ce soit dans les dimensions administratives, d'accompagnement ou de santé.

En 2024, l'Association ARISSE a franchi des étapes déterminantes dans le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI).

Les efforts se sont concentrés sur l'audit structurel administratif et le paramétrage structurel administratif, des processus cruciaux pour assurer une mise en œuvre harmonieuse et structurée du DUI.

Ces étapes réalisées avec succès ont permis d'avancer de manière structurée vers la phase opérationnelle du déploiement du DUI : en 2024, tous les établissements de l'ARISSE ont été accompagnés et formés sur le logiciel IMAGO. Désormais, chaque enfant accompagné à l'ARISSE dispose d'un dossier usager informatisé. Les professionnels y renseignent toutes les informations administratives et les informations rendant compte des besoins de chaque enfant, afin de faciliter la conception, la mise en œuvre et le suivi du plan personnalisé d'accompagnement dans une logique de parcours de santé et de vie.

Cette action a été financée par des fonds européens attribués par l'ARS Ile de France dans le cadre du programme numérique de santé.



Financé par
l'Union européenne
Nouvelles Génération EU



AGEVAL

L'ARISSE s'est doté d'un logiciel qualité et gestion des risques qui se nomme AGEVAL.

Ce logiciel permet d'animer la politique qualité et gestion des risques de l'ensemble de l'association, en mettant à disposition des établissements et services: une gestion documentaire, un espace de déclaration des événements indésirables, un module d'audit des pratiques professionnelles, un module d'enquêtes, un module de gestion des risques et de sa cartographie, un espace d'élaboration et de suivi de plans d'actions.

Cet outil permet de communiquer à tous les salariés de l'association les process et procédures en vigueur, de suivre les incidents et l'amélioration des pratiques professionnelles.

Il se déploie petit à petit dans les établissements et services depuis le début de l'année 2024 par l'accompagnement du service qualité et du service des ressources humaines.

Les évaluations et certifications

Les établissements sanitaires de l'ARISSE certifiés « Qualité des soins confirmée »

Les établissements sanitaires de l'ARISSE (CTJ et CMP), évalués à l'automne 2024, ont obtenu la certification « Qualité des soins confirmée » par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette certification atteste de la qualité des soins offerts, du professionnalisme et de l'engagement de nos équipes à garantir la sécurité et l'efficacité des prises en charge.

Cette certification résulte d'une évaluation des pratiques de nos établissements, qui respecte les critères en matière de soins de santé.

Elle renforce la confiance de nos patients et de leurs familles en notre capacité à leur offrir un parcours de soins sécurisé et de qualité.

L'ARISSE continue de s'engager dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

Merci à nos équipes et à nos patients pour leur confiance!



Les établissements médico-sociaux ont commencé leurs évaluations

Dans le cadre du CPOM 2023/2027, l'ensemble des établissements et services médico-sociaux de l'ARISSE vont être évalués par un organisme accrédité, à partir du référentiel produit par la HAS (haute autorité de santé).

En 2024, 6 établissements et services ont été évalués :

- Les CMPP de Melun et Chelles,
- Les SESSAD La Courte Echelle, Arelia, Le Passage et les 7 Lieux,

Cette démarche, qui a nécessité une auto-évaluation conduite avec l'aide du service qualité, a fortement mobilisé les équipes concernées, et a permis de mettre en valeur les pratiques professionnelles de nos établissements et services.

Ces évaluations ont été très positives, et quelques actions ont donné lieu à l'attribution d'étoiles, distinguant une pratique au-delà des attendus du référentiel.

Patrimoine

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, l'ARISSE mène depuis plusieurs années une politique de rénovation et de réhabilitation des locaux des établissements et services qu'elle gère.

L'association travaille à veiller aux contrôles réglementaires liés à la sécurité, établir un plan de rénovation et réhabilitation des locaux avec un focus particulier sur les performances énergétiques.

L'objectif de cette politique est l'amélioration :

- des conditions d'accueil des enfants accompagnés et soignés et de leurs familles
- des conditions de travail de ses professionnels au service des enfants afin de développer l'activité et
- de promouvoir l'émergence de projets innovants pour mener à bien cette politique, l'association met tout en œuvre pour diversifier les financements.

Ainsi

- Elle mobilise ses fonds propres
- Elle fait appel au Fonds de Dotation ARISSE
- Elle fait appel aux partenaires privés et publics.

Cette diversité des contributions financières permet de concrétiser des projets qui ont un impact sociétal fort.

Des aménagements dans de nombreux établissements ont été entrepris en 2024 :

- Climatisation et chauffage, plomberie
- Mises en conformité et rénovation peinture
- Amélioration de l'électricité et menuiserie

En 2024, l'Association ARISSE a également lancé trois chantiers importants :

- Le bâtiment du CMPP de Palaiseau a été démolé afin de construire un nouveau bâtiment flambant neuf. Après les phases de permis de construire/démolition/appels d'offre, l'année 2025 verra le début des travaux de gros œuvre.
- Le bâtiment du CMPP de Mantes la Jolie a été acheté par l'Association en octobre 2024. Les consultations en appel d'offre ont été lancées afin de procéder à la démolition des bâtiments et construction du CMPP. Début des travaux en 2025.
- Afin de répondre à une demande importante de places dans la Région Ile-de-France, l'IME Alphée s'est inscrit dans cette dynamique d'agrandissement de ses locaux. Il est donc prévu la création de 6 places supplémentaires en construisant une aile au bâtiment existant.

L'IME a obtenu une subvention de la région et le permis de construire a été obtenu en décembre 2024.



Inauguration du CMPP d'Étampes

L'inauguration des nouveaux locaux du CMPP d'Étampes qui a eu lieu le 30 avril 2024 est l'aboutissement d'un projet qui a débuté il y a plusieurs années et qui a connu de nombreux rebondissements. À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir des élus locaux, des représentants d'établissements et services de soins mais aussi des collègues de l'association.

L'équipe du CMPP œuvre depuis de nombreuses années dans un contexte particulier mais a à cœur de poursuivre sa mission dans les meilleures conditions possibles. Ce nouveau lieu, aménagé avec soin, nous permet d'envisager sereinement d'ajouter de nouveaux chapitres à notre histoire.

Merci à Oriane COUTURIER, Directrice du CMPP d'ÉTAMPES, Haifa Ouardani, Secrétaire et toute l'équipe du CMPP



Inauguration du CMPP de Brétigny-sur-Orge

Mercredi 19 juin 2024 a eu lieu l'inauguration du CMPP de Brétigny-sur-Orge. Étaient présents des acteurs majeurs de notre association tels que M. Guy Dreano, alors Président de l'ARISSE, M. Atef Ghali, Directeur Général, Mme Sophie Jaunet, Directrice Générale Adjointe, Mme Olfa Jelassi, cheffe de service administratif du CMPP et Mme Dominique Morel Manela, médecin directeur du CMPP, sans oublier M. Nicolas Méary, maire de la ville de Brétigny-sur-Orge.

Un grand merci à toute l'équipe du CMPP qui avait préparé cet évènement et qui a pu présenter ses activités à l'ensemble des professionnels présents.

Un plaisir partagé par tous!

Merci à Olfa Jelassi, cheffe de service administratif du CMPP et Mme Dominique Morel Manela, médecin directeur du CMPP et toute l'équipe du CMPP



Éco-responsabilité

Aujourd'hui, la politique nationale de santé engage les établissements sanitaires et médico-sociaux à développer une stratégie intégrant les bonnes pratiques de développement durable. C'est une responsabilité sociétale et environnementale que l'ARISSE porte depuis quelques années.

Le patrimoine immobilier

L'association ARISSE développe sa stratégie patrimoniale en accord avec les principes de développement durable. Les nouveaux établissements répondent aux nouvelles attentes énergétiques et les anciens bâtiments font l'objet d'adaptations et de mises en conformité.

Le plan d'investissement de l'ARISSE prévoit de nouveaux projets incluant systématiquement des constructions plus durables et respectueuses de l'environnement. Les espaces verts occupent également une place importante dans ces nouvelles installations, autant pour la contribution à la vie de la cité que pour les bienfaits thérapeutiques (jardins thérapeutiques).



La gestion informatique et téléphonie

L'informatique est un des points les plus énergivores. Il existe des leviers, mis en place dans notre association et ses établissements, pour baisser son empreinte carbone et, par la même occasion, réduire la facture énergétique: installation de matériel adapté aux besoins, recyclage des appareils changés, consignes de mises en veille et d'extinction des ordinateurs le soir et durant les périodes de fermeture des établissements...

La gestion administrative

La gestion du papier en entreprise est un vrai challenge. Les consignes de l'ARISSE envers ses salariés sont diffusées dans tous les établissements: pas d'impression sauf si nécessaire, lecture à l'écran des mails et des documents, on réutilise et on recycle le papier!

La gestion de l'énergie

La consommation énergétique des structures de l'ARISSE représente un coût très important. L'enjeu est d'engager les établissements dans la transition énergétique, pour diminuer les dépenses, améliorer la performance des bâtiments et le confort des usagers et des salariés.

Les hausses récentes du coût de l'énergie ont incité l'association à communiquer auprès des salariés des établissements. Une affiche a été diffusée pour rappeler les bons gestes à avoir: veiller à ne pas dépasser 19°C dans les établissements, remplacer les sources de lumière par des leds, ne pas laisser les fenêtres ouvertes, éteindre les appareils informatiques après utilisation...une multitude de bonnes pratiques qui sensibilisent les salariés dans une démarche globale.

De nombreuses autres démarches sont développées par nos prestataires que nous sélectionnons désormais pour leur approche environnementale. Cette condition est devenue un point d'exigence dans la négociation contractuelle.



Les partenariats, pierres angulaires de l'accompagnement des enfants

Les établissements de l'ARISSE ne peuvent se dissocier d'un partenariat fort avec les institutions, organisations, collectivités et autres partenaires qui permettent à chaque enfant un accompagnement complet et un véritable épanouissement.

L'ARISSE accorde une grande importance à tous les partenariats, quelles que soient leur forme et le degré d'implication de chacun.

Les principaux partenaires sont :

- **Les familles**, premier partenaire : sans ce lien, aucun travail ne peut s'effectuer auprès de l'enfant.
- **L'ARS** en tant qu'autorité de contrôle et financeur. Ce partenariat s'inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour une durée de 5 ans.
- Partenaires en amont de la prise en charge des enfants (PMI, Centres hospitaliers de pédiatrie ou de neuropédiatrie, services de néonatalogie, médecins libéraux...) ou de nos partenaires durant le suivi de l'enfant (Structures petite enfance, écoles, paramédicaux, PMI, Services sociaux...) ou encore de nos partenaires en aval, lorsque nous orientons l'enfant vers d'autres structures (CMP, CMPP, SESSAD, IME...) ou enfin lorsque l'on travaille conjointement avec ces services de soins, notamment avec la pédopsychiatrie.

- **L'Éducation Nationale**
- L'intersecteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, la MDPH, l'ASE, des foyers de placement.
- Les médecins libéraux, les paramédicaux libéraux (psychologues-orthophonistes-psychomotriciens)
- L'Association des CMPP (ACMPP)
- Les services du Conseil Régional et des Conseils Départementaux de nos établissements,
- **Les Mairies** des territoires de nos établissements avec lesquelles nous mutualisons nos équipements afin de contribuer à l'enrichissement de l'action sur le territoire et permettre aux jeunes accompagnés une ouverture et une inclusion dans la ville (services des sports, médiathèques, cinémas, théâtres, conservatoires de musique...).
- les SEGPA et classe ULIS du secteur.

De nouveaux partenariats locaux entre l'Éducation Nationale, les écoles et les établissements de l'association ARISSE ont été initiés depuis 2020 avec en particulier des projets lancés en 2022 au SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) Arélia de Villeneuve-Saint-Georges (ARISSE).

L'école inclusive en 2024

La stratégie 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement (TND) a pour ambition d'accélérer la dynamique d'inclusion scolaire commencée en 2018 et réaffirmée en avril 2023 à la Conférence nationale du handicap par le Président de la République. Elle vise également à augmenter les accompagnements, notamment pour les élèves ayant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), des troubles DYS ou un trouble du développement intellectuel (TDI), et à terme rendre plus lisible l'offre de scolarisation pour les familles. (source: eduscol.education.fr)

L'ARISSE souhaite être un acteur majeur dans la collaboration avec l'Education Nationale. Plusieurs dispositifs ont été inaugurés en quatre ans (UEMA de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, DAR de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Service Passerelle de BOISSY-SAINT-LEGER) et le dernier: le second DAR de l'ARISSE à BOISSY-SAINT-LEGER.

A – Le DAR de Villeneuve-Saint-Georges

Depuis septembre 2021, nous avons ouvert le dispositif d'autorégulation « Dispositif d'AutoRégulation », ou DAR, sur la commune de Villeneuve Saint Georges au sein de l'école Saint Exupéry B.

L'objectif est de permettre la construction d'une culture commune vers une école d'autorégulation.

Le dispositif permet une guidance spécifique sur les particularités autistiques, mais également un transfert de compétences, une généralisation des outils pédagogiques et éducatifs, la construction d'une culture commune qui prend vie dans le projet d'école, ainsi qu'une guidance parentale importante.

Ce dispositif s'adresse à des enfants du CP au CM2 donc 6 ans à 11 ans possibles. Les enfants sont scolarisés dans leur classe ordinaire et bénéficie d'un étayage d'une équipe médicosociale en interne à l'école. Les modalités d'intervention sont individuelles ou collectives. Un accompagnement des familles est proposé selon les mêmes modalités du SESSAD. Le DAR a atteint le fonctionnement attendu selon le cahier des charges et s'inscrit pleinement dans le projet d'école.

B – L'UEMA

Depuis septembre 2022 nous avons ouvert une UEMA au sein de l'école Victor Duruy de Villeneuve Saint Georges.

Cette Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) en partenariat avec l'éducation nationale, dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS, a vu le jour en 2022. Il s'agissait d'implémenter une équipe médico-sociale au sein d'une école de la ville pour travailler en équipe avec l'Éducation Nationale et la municipalité. Implanté sur la commune, le SESSAD Arélia dispose déjà d'un réseau bien établi et de liens solides. Les partenaires locaux mettent en avant l'expertise de l'association dans l'accompagnement des « TSA » (Troubles du Spectre de l'Autisme) de l'enfance à l'âge adulte, et de l'accueil précoce, son expérience dans la direction d'établissements et services médico-sociaux œuvrant pour l'inclusion, sa « réactivité » dans ses propositions à la création de nouveaux services.

Le projet et l'accompagnement des enfants sont portés par une enseignante de l'éducation nationale et une équipe médicosociale..



C – Le DAR de Boissy-Saint-Léger

Depuis septembre 2024, un nouveau Dispositif d'AutoRégulation (DAR) a été mis en place à Boissy-Saint-Léger. Ce dispositif vise à aider les élèves à mieux gérer leurs pensées et leurs émotions afin d'être plus disponibles pour leurs apprentissages.

L'école de Boissy-Saint-Léger, en tant qu'école d'application, bénéficie de l'expertise de formateurs, dont au moins deux enseignants qui forment les futurs professeurs. Cette caractéristique est essentielle, car elle permet à l'établissement de proposer des projets innovants tels que le DAR. L'ensemble de l'équipe enseignante a été formé à ce dispositif. L'école fait partie d'un groupe scolaire, ce qui a permis d'étendre le dispositif à l'ensemble du groupe. De ce fait, l'installation des équipes de l'ARISSE au sein de l'école a été une étape naturelle dans le développement du projet.

L'équipe s'attache à étendre l'impact du DAR au-delà des enfants directement accompagnés, en le déployant à l'ensemble des élèves du groupe scolaire. Tous les outils nécessaires sont mis à la disposition des classes afin de soutenir les apprentissages.

Chaque semaine, une réunion est organisée entre les équipes pédagogiques de l'école et du DAR afin de déterminer les actions et identifier les besoins spécifiques des élèves. Les interventions des équipes portent sur les apprentissages cognitifs et les adaptations nécessaires, tant pour la classe que pour l'école dans son ensemble. Un des objectifs est de créer des supports permettant aux enfants de mieux gérer leurs émotions.

La salle dédiée au DAR porte un nom spécifique, choisi dans le cadre du projet d'école, afin de favoriser son appropriation par les enfants. À Boissy-Saint-Léger, cette salle s'appelle la SAR - Salle d'AutoRégulation. L'idée est que l'école tout entière devienne un dispositif d'AutoRégulation et pas seulement la salle.

La SAR de Boissy-Saint-Léger comprend plusieurs espaces dédiés à différentes approches, comme le TEACCH, l'ABA, et des zones sensorielles. La salle est modulable en fonction des périodes scolaires et est située directement au sein de l'école.

L'école étant en Zone REP et disposant d'une classe UTE2A, cela enrichit les actions menées dans le cadre du DAR. Depuis la rentrée 2025, les troubles suivis dans le cadre du dispositif ont été ouverts aux enfants présentant des Troubles du Neuro-Développement (TND), élargissant ainsi l'accessibilité et l'impact du projet.



Mécénat

Au-delà des dotations annuelles qui couvrent les frais de fonctionnement, de nombreux projets nécessitent des fonds privés supplémentaires pour garantir leur bonne réalisation.

L'ARISSE bénéficie de partenariats pour mener à bien son accompagnement auprès des enfants. Chaque année, des particuliers, des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions et nous aident au développement de beaux projets.

Il existe plusieurs types de partenariat :

- Le mécénat de compétences avec la mise à disposition de salariés sur leur temps de travail,
- Les financements d'entreprises pour des projets ou la fourniture de matériel, de structures.
- Et les collectes de dons animées par la générosité publique de nombreux donateurs.

En 2024, de nombreux donateurs ont participé à cet élan de générosité. Et des particuliers qui ont fait des dons en ligne sur notre plateforme Internet !



Créée en 1971 par Adrienne et Pierre Sommer, la fondation s'engage pour le développement de la médiation animale et sensibilise les enfants aux animaux domestiques et familiaux.

C'est un acteur de référence en France et à l'international.

Partenariat Fondation Adrienne et Pierre SOMMER

Depuis septembre 2023, le Sessad Les 7 Lieux a mis en place de la médiation équine grâce au soutien de la Fondation Sommer qui finance ce projet durant 2 années.

Cette médiation s'adresse à 4 enfants et se déroule au centre équestre du Jardin d'Acclimatation, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Les enfants sont accompagnés par 3 professionnels : une psychomotricienne, une monitrice éducatrice et une équithérapeute.

Les séances se déroulent selon une routine immuable afin que les enfants et les poneys soient sécurisés par le cadre :

- La prise de contact : en douceur, les enfants entrent en relation avec les poneys
- Le pansage et la préparation : les jeunes s'occupent des animaux ce qui crée un climat de confiance et une relation affective
- Les exercices avec les poneys : c'est le moment du travail sur les sensations, les émotions, la communication et la confiance en soi
- La récompense des poneys et le retour aux écuries : l'empathie et la capacité à se séparer sont travaillées
- Un temps de discussion avec les enfants clôt la séance.



L'utilisation du poney comme médiateur permet de travailler, en fonction des besoins et projets des enfants :

- Les capacités relationnelles : travailler avec un poney peut encourager la communication et la collaboration.
- Les capacités cognitives : fonctions exécutives
- Les capacités comportementales : respect du cadre, notion de danger
- L'autonomie : le jeune est aidé puis fait seul
- La confiance en soi : le contact avec le poney, un animal imposant mais sensible permet souvent aux enfants de surmonter leurs peurs et d'améliorer leur estime de soi. Le travail avec le poney aide à développer un sentiment de maîtrise et de compétence.
- La gestion des émotions : la présence des poneys et l'interaction avec eux a un effet apaisant.
- La motricité fine et la dextérité manuelle
- Les repères spatiaux-temporaux
- La motricité globale : l'équithérapie permet de travailler l'équilibre et la coordination.
- La stimulation des sens : le toucher (à travers le contact physique avec l'animal), la vue (observer les mouvements du poney), l'audition (le bruit de l'animal et de son environnement) et l'odorat (l'odeur du poney et de son habitat).

Depuis presque un an et demi les jeunes savourent leurs séances d'équithérapie, ils avancent et se fabriquent des expériences chargées en apprentissages et en émotions.



Fondation PSG

L'IME LES METZ a créé et développé un partenariat avec la fondation PSG qui perdure. Outre les entraînements de football hebdomadaires, en présence d'autres IME, les enfants bénéficient de nombreux événements exceptionnels grâce à ce partenariat. En 2024, ils ont pu assister à un match du PSG, participer à des tournois et à un séjour.



LA FONDATION

Lancement du DUI

Le DUI centralise l'ensemble des informations qui concernent la personne accompagnée, le patient : son parcours de santé et de vie que ce soit dans les dimensions administratives, d'accompagnement ou de santé.

En 2024, l'Association ARISSE a franchi des étapes déterminantes dans le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI).

Le DUI a été financé par des fonds européens attribués par l'ARS Ile de France dans le cadre du programme numérique de santé.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Région
île de France

Partenariat DRAC, Fonds Entreprendre pour Aider, Fonds Musical pour l'enfance et la Jeunesse JM France

Les ateliers d'exploration sonores autour des Structures Sonores Baschet interviennent auprès du CAMSP ARISSE Les Boutons d'Or de Saint-Michel-sur-Orge, avec un nouveau groupe d'enfants.

Ce projet est co-financé par la DRAC, partenaire d'origine du projet, et par le Fonds Entreprendre pour Aider ainsi qu'à son partenaire le Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse – JM France qui a pour mission principale de « transmettre l'émotion musicale ».

Justement, chaque mardi matin, le Conservatoire de Saint-Michel-sur-Orge, autre partenaire, accueille les 7 enfants du groupe et met à leur disposition l'instrumentarium Baschet pour expérimenter le son. Pour soi d'abord, puis en allant au rythme de chacun vers une élaboration collective !

Il s'agit de mettre ces jeunes enfants âgés de 4 à 6 ans dans une démarche créative grâce à l'exploration et l'improvisation pour développer une écoute consciente qui permettra à chacun de s'inscrire ensuite dans un groupe.



Merci à la DRAC, partenaire d'origine du projet, au Fonds Entreprendre pour Aider ainsi qu'à son partenaire le Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse – JM France !

fonds musical
JM FRANCE - POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE



Le fonds de dotation Entreprendre pour Aider (EpA) et le Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse – JM France sont partenaires pour renforcer leurs actions de mécénat.

Les deux fonds de dotations souhaitent accompagner au mieux des porteurs de projet proposant des actions dans le champ musical et en direction d'enfants et de jeunes souffrant de troubles psychiques ou mentaux.

Objectifs de cette coopération :

- Favoriser l'accès à la pratique musicale, à l'expérience de spectateur et à la musicothérapie pour les enfants et les jeunes fragilisés par des troubles psychiques ou mentaux ;
- Encourager et favoriser la création artistique de la jeunesse ;
- Faire rayonner les initiatives à succès des acteurs de terrain ;
- Sensibiliser la société sur l'importance de la musique pour la santé mentale des enfants et des jeunes.

La vie à l'ARISSE

La vie des établissements

Dans les établissements de l'ARISSE, les jeunes bénéficient d'un parcours adapté et personnalisé. Un grand nombre d'activités sont proposées, individuellement ou par groupe, aux enfants accompagnés. Grâce à la créativité et à l'adaptabilité des éducateurs et thérapeutes, de nombreuses sorties et ateliers ponctuent le quotidien.

Difficile de tout présenter tant l'éventail des activités est grand et varié: sorties nature, culturelles, sportives, les visites dans le tissu local de chaque ville des établissements, activités culinaires, informatiques, artistiques...

Voici un petit échantillon de ces ateliers réalisés en 2024:

Le Sport à l'ARISSE 1/2



Les Jeux Olympiques de l'ARISSE

À l'initiative des professeurs APA (Activité Physique Adaptée) de l'IME Les Metz et du fait de l'année exceptionnelle des Jeux Olympiques de Paris, six établissements de l'ARISSE ont organisé à Jouy en Josas, le 11 juillet dernier, les Olympiades ARISSE.

Les Olympiades ARISSE ont réuni autour d'activités sportives et récréatives plus de 300 jeunes et encadrants venant des IME LES METZ, ARMONIA, AMALTHEE, ARC EN CIEL, le SESSAD EPSIS et l'Hôpital de jour Henri Duchêne. Il ne s'agissait pas d'une compétition mais d'un moment de rencontre exceptionnelle et conviviale.

L'événement a eu lieu au stade du Val d'Enfer à Jouy-en-Josas. Un lieu spacieux, en toute sécurité, qui a permis de proposer les Disciplines suivantes: Rugby – Football – Judo – Basket-ball – Athlétisme – Tennis de table – Parcours moteur – Volley assis – Joelette – Ventrigrisse.

Un moment fort dans la vie de l'Arisse couronné par une journée ensoleillée.



L'Ecole Bourget Calmette de Jouy en Josas et le CTJ de Jouy en Josas

Les mardi 2 et vendredi 5 avril, le CTJ de Jouy-en-Josas a été invité par le service des sports de la ville de Jouy-en-Josas pour participer à la Semaine Olympique et Paralympique organisée dans la cour de récréation de l'école Bourget Calmette. Nous y sommes allés avec plusieurs groupes: les petits, les groupes 1 et 2 et les grands.

Le mardi était consacré à la cérémonie d'ouverture: nous avons défilé autour de la cour par classe/groupe avec des portes-étendard à l'avant et des banderoles confectionnées par les enfants à l'effigie des athlètes et sports olympiques. Puis il y a eu l'allocution de la directrice de l'école expliquant ce qu'est l'événement olympique. Nous avons participé par groupe/classe par atelier dans la cour pour découvrir certains sports olympiques. L'événement s'est terminé vendredi avec une petite danse de clôture.

Cet événement était un exemple d'inclusion totale grâce au partenariat entre les deux établissements. Les enfants, bien préparés de chaque côté, avaient plaisir à concourir ensemble lors de ces jeux et sont repartis avec des souvenirs plein la tête!

Merci à Christophe LEPARC et Christopher LECLERC du CTJ Henri DUCHENE

Les Jeux d'Armonia

Les jeunes de l'IME ARMONIA et leurs éducateurs ont participé à la semaine olympique et paralympique (SOP) du 3 au 8 Avril. Cette organisation en lien avec le professeur de sport Adapté de l'IME a permis aux jeunes de découvrir de nouvelles activités sportives, de générer de nouveaux partenariats, notamment avec le Comité d'Ile de France de Lutte et l'entente sportive Caucadienne.

La semaine s'est clôturée par la visite de Mr Pascal GENTIL, médaillé olympique de Taekwondo, qui est venu partager un temps avec les jeunes de l'IME et d'un établissement scolaire à proximité de l'IME.

Les jeunes, accompagnés de leurs familles se sont rendus aux 10ème jeux «Handi Cap sur le sport» organisés par la VGA Saint Maur. Cette journée annuelle regroupe plusieurs établissements spécialisés d'Ile-de-France. Le but de cet événement est de s'initier à de nombreuses activités sportives: aikido, athlétisme, badminton, basket, tennis, danse, handball, tir à l'arc, atelier moteur...

Merci à Cécilia VALETTE, professeur de sport adapté et Sophie RAMOS, infirmière de l'IME ARMONIA

L'IME Arc-en-ciel aux SPECIAL OLYMPICS

L'IME ARC EN CIEL a participé au grand tournoi de basketball organisé par Spécial Olympique, et qui s'est déroulé à Paris et a rassemblé une vingtaine d'établissements spécialisés (IME, ESAT, et impro...). Le tournoi était sous forme de championnat qui a duré trois jours. Notre objectif principal était de favoriser l'inclusion et l'intégration sociale ainsi que le développement personnel et l'estime de soi. À travers des compétitions, les jeunes de l'IME développent leurs compétences sportives et leur aptitude physique, dans un cadre structuré adapté et bienveillant, ainsi que de promouvoir les valeurs du sport, telles que le respect, la persévérance, la tolérance, et surtout la joie de participer. Les jeunes de l'Arc En Ciel ont réussi à gagner ce tournoi en se positionnant en première place sur le podium grâce à une équipe solidaire et fantastique.

Merci à Kaïes KECHRID, professeur de sport à l'IME ARCE EN CIEL et aux jeunes d'ARC EN CIEL

Le sport à l'IME ARC EN CIEL Championnat tennis de table en sport adapté



Le tennis de table améliore les réflexes et entraîne les habilités.

Grâce à la ténacité et à l'accompagnement de leur professeur de sport, deux jeunes de l'IME ARC EN CIEL ont participé le 16 mai dernier à la phase finale de championnat de France de tennis de table PARA.

Kaies KECHRID, professeur de sport de l'IME ARC EN CIEL, connaît bien les jeunes de l'IME.

Voilà 21 ans qu'il apporte tout son dynamisme et son énergie à la pratique du sport auprès des jeunes.

«Le sport est un projet incontournable au sein de l'IME. C'est un complément de soin indispensable. La direction de l'IME est un soutien important dans les besoins sportifs, les transferts et compétitions. On ne pourrait rien faire sans leur engagement».

Dans ces conditions de travail idéales, le professeur et les élèves travaillent assidument leurs objectifs qui payent régulièrement: les jeunes réclament de participer aux tournois, la confiance en eux s'accroît et les trophées ne se comptent plus!

Dans le cadre du championnat de tennis de table adapté, Kaies préparait les jeunes depuis déjà plusieurs années, avec plus d'intensité les derniers mois. La meilleure des préparations: des tournois, des compétitions, de l'entraînement pour améliorer la pratique et surtout habituer les jeunes aux événements sportifs.

Le tennis de table améliore beaucoup les réflexes et entraîne parfaitement les habilités.

Cette pratique est un apprentissage sur le jeu, l'agilité et de fortes capacités d'analyse.

Partis d'un niveau débutant, les jeunes sont aujourd'hui médaillés!

Kaies KECHRID est heureux du résultat:

«C'était une très bonne expérience bien enrichissante, ils ont pu croiser d'autres jeunes venus des régions de toute la France. L'aspect officiel de la compétition (arbitres, jurys, officiels...) a beaucoup impressionné mes jeunes.

Après une longue journée marathonnienne de compétition de haut niveau, mon pongiste PrinceHénoc a été jusqu'au bout de ses ressources physiques et mentales et a pu décrocher le podium de vice-champion de France en moins de 18 ans .»;

C'était une très belle performance significative et l'aboutissement d'un long travail. table à l'IME ARC EN CIEL

Les fêtes en établissements

Dans les établissements de l'ARISSE, toutes les occasions sont bonnes pour organiser des événements en équipe et avec les enfants. À Noël, avant le départ en vacances, les équipes aiment se retrouver entre elles et avec les enfants pour fêter les vacances !

Collection de sapins de Noël dans les établissements, repas festif... on profite et on savoure ces bons moments de convivialité !





Atelier Théâtre à ARMONIA: Le théâtre est un « médiateur » artistique qui contribue à l'épanouissement et au dépassement de soi

Le théâtre est un apprentissage complet qui fait travailler le corps, la portée de la voix, les regards, la place dans l'espace, le mouvement, l'attention portée aux autres, la motricité, l'autonomie, l'attente, la communication.... Le théâtre est un bel outil pour travailler toutes ces compétences et permettre aux jeunes de s'intégrer le plus possible dans la société.

C'est en ce sens que nous avons décidé de mettre en place cette activité en septembre 2023 sur le pôle B pré-adolescents / adolescents avec le Groupe Madrid.

Nous avons pour objectif de réaliser deux pièces de théâtre au cours de cette année 2024 devant l'équipe de l'IME afin de valoriser l'investissement, l'entraide et les compétences des jeunes.

3 représentations ont eu lieu le 17 janvier, pour notre première pièce « les quatre petits cochons et le marchand ». Nos jeunes comédiens ont su braver leur timidité et jouer devant leurs camarades et les professionnels d'Armonia.

En réalisant un spectacle devant l'équipe, cela permet également de montrer que les jeunes sont capables de se produire devant un auditoire et de participer ainsi à la vie sociale et culturelle d'un groupe.

**Merci aux professionnels du pôle B s'occupant de l'atelier théâtre Quentin
Travaillé et Estelle Bouchioua. Merci à nos jeunes comédiens:
Djibril – Ilyan – Preston – Azzuray – Dylan – Bryan**



Colis suspect, le festival atypique expose à Paris...et l'IME ALPHEE y a participé!

L'association Futur Composé accompagne depuis 20 ans des artistes autistes qui développent leur art dans des institutions médico-sociales. Depuis deux ans, elle introduit un Colis Suspect dans notre quotidien, un savoureux mélange d'expositions et de concerts à découvrir sur Paris.

Plus de 30 établissements spécialisés (IME, FAM, ESAT, CITL...) ont déjà participé au projet. Le résultat est cette première exposition numérique intitulée «Colis Suspect» qui propose chansons de marins, comics, messages d'amour, carnets de voyage, rap prophétique, histoires de pirates, émission de radio, décors exotiques, romans photos, ou encore valise aux mille trésors...L'éclectisme des productions réalisées par les jeunes reflète la personnalité riche et singulière des jeunes autistes accompagnés dans ces établissements et la variété des modes d'expression qui leur y sont offerts.

En clair, comment ça marche?

Un colis contenant un message identique a été envoyé à chaque établissement partenaire. À compter de la réception du colis, les jeunes, résidents et équipes, ont eu deux mois pour créer à partir de cet objet une œuvre artistique de forme entièrement libre: dessins, chan-

sons, poèmes, vidéos, films, photos avec seul impératif de contenir l'objet du colis envoyé! L'année dernière, le colis contenait un ticket de métro moulé dans un dé de plastique transparent.

Ainsi l'année dernière, les jeunes de l'IME ALPHEE: Nicolas, Erwan, Dorian L. et Alexis ont été guidés dans la conception d'un «Stop Motion» par un artiste collaborateur du dispositif passionné par le stop motion.

Eric, éducateur scolaire encadrant du groupe à ALPHEE, se rappelle de la joie des jeunes lors du modelage des personnages expressifs et surtout de leur enthousiasme sur le déroulé des séquences. Un monde inanimé prenait soudain vie à l'image. Bien qu'ils n'aient pas remporté le concours final, Eric relatait leur expérience, expliquant qu'il s'agissait de tout un concept d'accompagnement artistique et qu'en amont le groupe s'était rendu à GROUND CONTROL (81 Rue du Charolais, 75012 Paris) pour faire connaissance avec les organisateurs lors d'un apéritif dans un espace pluridisciplinaire indépendant.

Par ailleurs L'association Futur composé est étroitement liée au journal «Le Papotin»!

Merci à Laura SY, Educatrice au service de suite de l'IME ALPHEE

« J'peux pas, j'ai biblio ! »

On peut ici parler d'un partenariat de proximité entre le CAMSP LES BOUTONS D'OR de SAINT MICHEL SUR ORGE et la médiathèque puisqu'il suffit de traverser la rue pour la trouver. Les locaux sont récents et lumineux, encadrés par un personnel toujours accueillant et souriant. Une équipe d'exception qui a pour habitude d'accueillir un public pluriel: le centre social de la ville, les cours d'alphabétisation, les enfants scolarisés Cette disposition a rapidement permis au CAMSP de s'inscrire dans un partenariat de qualité.

Ce groupe est porté par les deux orthophonistes et l'enseignante du CAMSP. Il accueille 3 à 5 enfants en âge scolaire, en partenariat avec la médiathèque de proximité. Il a été pensé dans le cadre d'un accueil parent-enfant.

Ce groupe porte une double ambition d'ouverture culturelle et sociale: chacun des participants s'est vu établir une carte de bibliothèque lors de la première séance et est invité à se rendre de façon hebdomadaire dans ce lieu culturel du quartier: pour des familles parfois éloignées du rapport au livre, parfois intimidées par l'accès à ce lieu, il s'agit d'offrir un moment ludique de partage familial autour de contes et récits variés, contés, chantés et joués pour/avec les enfants. La présence des parents permet d'encourager l'activité lecture au domicile, d'inscrire des rituels autour de l'objet

livre... notamment grâce à l'emprunt à chaque fin de séance d'ouvrages jeunesse à ramener à la maison.

Merci à Aude PECCLET, enseignante spécialisée et Marie ZAVAGNI, orthophoniste et Anne EPITALON, orthophoniste du CAMSP ST MICHEL SUR ORGE



GISTON
ELECTROLUX

JOURNÉE ÉVASION
mars 2024

JOURNÉE ÉVASION
mars 2024

JOURNÉE ÉVASION
mars 2024

JOURNÉE ÉVASION
mars 2024

Journée ÉVASION 2024 avec les enfants des CAMSP

Le mercredi 24 avril 2024 restera gravé dans les mémoires comme une journée d'évasion inoubliable pour 4 000 enfants malades ou en situation de handicap, réunis au mythique Stade de France pour un événement solidaire et sportif hors du commun. À quelques mois de l'ouverture des jeux olympiques et paralympiques, cette journée avait pour but d'offrir aux jeunes une parenthèse enchantée, loin des contraintes de la maladie ou du handicap.

Deux groupes d'enfants des CAMSP d'Étampes et Évry ont fait le grand voyage depuis l'Essonne en transports en commun afin de participer à cette journée, accompagnés par plusieurs professionnels de ces établissements».

Depuis 2014, la « Journée évasion » est devenue un rendez-vous incontournable, offrant aux enfants la possibilité de découvrir plus de 25 disciplines sportives. Du judo au tennis, en passant par le rugby, le handball et même le surf, chacun peut s'essayer à de nouvelles activités, encouragés par des éducateurs qualifiés et des bénévoles dévoués.

Cette année, les enfants ont pu rencontrer Thierry Omeyer, gardien de but emblématique de l'Équipe de France de Handball, double champion olympique, quintuple champion du Monde, triple champion d'Europe. À la question de Thierry Omeyer, sur le stand de la fédération française de Handball, « quelle activité avez-vous préférée? », nos jeunes du CAMSP ont tous répondu « le pic-nic! ». L'exemple même d'une journée « évasion » très réussie!

**Merci à l'équipe accompagnante du CAMSP d'Étampes
(Ludienne BOUCHET, éducatrice de jeunes enfants,
Aurélia BAFU, Loyse MALIN, psychomotriciennes
et Christophe CROSETTO, directeur)**



Exposition Cordes sensibles CAMPS Saint-Michel-sur-Orge

Le jeudi 13 juin a eu lieu le vernissage de l'exposition « Cordes Sensibles » à la médiathèque de Saint Michel sur Orge. De nombreuses personnes se sont déplacées pour visiter et « vivre » cette exposition. Instruments, ateliers et vidéo agrémentent l'exposition photos. Les enfants ont pris possession des instruments présents et ont créé à eux seuls une ambiance sonore. Parfaite transition avec l'inscription des frères Baschet dans les musées près de leurs œuvres « Interdit de ne pas toucher », signant par-là l'ouverture pour tous à l'exploration sonore, avec ou sans guide.

À l'image des palettes de peinture, chacun allait pouvoir expérimenter le son comme on peut expérimenter la peinture: sans contrainte ni code. Les structures sonores se sont avérées très rapidement extrêmement efficaces auprès des publics en situation de handicap psychiques et mentaux. Le CAMSP de St Michel sur Orge s'est emparé de cette proposition à travers le projet Cordes Sensibles: les Structures Sonores intègrent le soin tout en proposant cette expérience de cheminement créatif aux enfants accueillis.

Merci à Carine HERVE, musicienne danseuse de l'Association Structure Sonores Baschet, Agathe HURTIG CADENEL, photographe, Léa LECOURT, chargée de développement culturel au centre culturel Baschet, Jean-Baptiste PAULIN, responsable de la médiathèque, Aude PECCLLET, enseignante spécialisée au CAMSP, Anne-Sophie GARBE, psychologue au CAMSP, Marie ZAVAGNI, orthophoniste au CAMSP

Journal des Petits reporters du SESSAD La Courte Échelle

Le premier numéro du « Journal des Petits reporters » est paru en mars dernier.

Les rédacteurs en chef Mamadou, Edmond et Zoé ont beaucoup travaillé avec leur psychomotricien Nicolas AUGERAY et leur orthophoniste Marie GARRIGUE pour proposer un contenu diversifié et riche.

L'éditorial proposait : un article sur les jeux olympiques, un zoom sur le tir à l'arc qu'ils ont pratiqué, une interview de Zoé, de recettes qu'ils connaissent bien et des jeux !

Les objectifs de ce groupe hebdomadaire, autour de la conception et de la rédaction d'un petit journal semestriel, sont :

- Travail de la communication et de la socialisation
- Travail du respect et de la compréhension du cadre et des consignes
- Travail autour de l'expression verbale et non-verbale
- Travail des notions de repérage temporo-spatial
- Travail de l'imaginaire autour de différentes thématiques
- Travail de planification
- Travail de recherche d'informations et d'organisation.
- Réalisation de petits articles sur des thèmes qui les intéressent...

Une séance « éditoriale » type se déroule en atelier avec des temps de regroupement assis en cercle et un rappel des activités de la semaine précédente. Ensuite, l'équipe poursuit la conception et la réalisation du journal (recherche d'informations pour la réalisation d'articles sur 3-4 thèmes variés : jeux olympiques et paralympiques 2024, tir à l'arc, recettes de cuisine, animaux du zoo...); l'évocation des recettes préférées des enfants a donné lieu à l'interview de deux mamans.

Ensuite, un temps permettant l'expérience d'une activité « sportive » adaptée aux enfants suivis : tir à l'arc, basket...

Un temps de retour au calme et de détente conclut l'atelier.

Les enfants sont très fiers de leur production. Vivement le prochain numéro !

Merci aux enfants Mamadou, Edmond et Zoé, aux mamans Aurore LERAY et Massata SAMOURA, à Nicolas AUGERAY psychomotricien, Marie GARRIGUE orthophoniste et à Dominique ROCHAS ROUQUETTE directrice du SESSAD La Courte Échelle.





Portes ouvertes des établissements: ARMONIA se dévoile

Vendredi 24 mai étaient organisées les Portes ouvertes de l'IME ARMONIA à Limeil Brevannes. Toute l'équipe de l'IME était réunie pour accueillir les partenaires et professionnels du département et de la région pour présenter les activités et les infrastructures de l'établissements.

De nombreux ateliers ont été organisés pour l'occasion :

- Visite du bâtiment dont l'internat avec, par exemple, présentation d'une chambre type et l'organisation quotidienne faite autour du jeune,
- Présentation par les professionnels de l'autisme grâce à des panneaux et schémas très explicites et créés pour l'occasion,

- Présentation des diverses activités éducatives faites avec les jeunes de l'IME avec des exemples de situations dans chaque moment de la journée: travail, détente, toilette...
- Ateliers ABC afin d'expérimenter l'autisme de l'intérieur. Par une série d'ateliers permettant aux participants de se faire une meilleure idée de la pensée autistique, le visiteur expérimente des situations concrètes et immersives qui ont pour objectif de comprendre le Trouble du Spectre de l'Autisme « de l'intérieur ». Parfois troublant, ces ateliers ne laissent personne indifférent et rend la visite « inclusive ».

Merci à tous les professionnels qui se sont déplacés pour visiter les lieux et participer aux différents ateliers organisés par les équipes.

Le SESSAD Arélia engagé auprès de la municipalité de Villeneuve Saint Georges

Le projet du SESSAD soutient l'importance de l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs dans une logique de parcours inclusif et de développement personnel.

Différentes actions sont menées dans ce sens. Nous tentons également d'étendre le réseau des jeunes que nous accompagnons et leur famille en leur faisant découvrir leur territoire. L'objectif est bien d'agir sur l'environnement afin de permettre à celui-ci de mieux comprendre les besoins particuliers de la population locale et de s'y adapter.

Dans cette démarche nous avons rencontré la « Microfolie ». Sophie Kraftchick, éducatrice au SESSAD, a mis en place une activité co-animée avec des intervenants du site tous les mercredi matin. Dans les locaux de la Microfolie sont proposés des activités manuelles, de la réalisation avec impression en 3D ... La Microfolie propose également des visites de musées numériques et participe à de nombreuses actions culturelles sur la commune.

C'est un beau partage entre nos équipes grâce à des valeurs communes et à la mutualisation d'expériences. Au croisement de cette rencontre nous avons choisi depuis l'année dernière d'organiser nos repas de fin d'année avec les familles sur le site de la Microfolie. Mise à part le confort de leur espace extérieur et leur accueil chaleureux, c'est aussi une stratégie pour amener les parents que nous accompagnons vers ce lieu de culture.

Merci à Sophie KRAFTCHICK, éducatrice au SESSAD et Julien CARPENTIER, directeur du SESSAD Arélia

Les ateliers de mobilité dans les transports : exemple de l'IME ALPHEE

Une fois par semaine, le mercredi après-midi pour une durée de 1h30 environ, 3 jeunes de l'IME Alphée travaillent l'autonomie dans les transports avec leurs éducateurs Pierre, Besma et Estelle.

Paouni, David et Dorian s'exercent à se déplacer le plus souvent dans la ville de Guyancourt dans un but d'inclusion et d'une future autonomie.

« Pour ce faire, on définit un trajet en amont qu'on va effectuer soit en bus soit en train soit les deux.

Les difficultés résident dans les attitudes des autres usagers et dans les perturbations du trafic (les changements de dernières minutes, les bus annulés, etc.).

Dans des moments plus rares, le groupe explore des destinations plus lointaines comme l'environnement parisien, véritable fourmilière pas toujours repérant. En tout cas se déplacer parmi la foule est une source d'angoisse pour les jeunes qu'il faut sans cesse rassurer à l'aide des plans, des cartes et d'une posture fiable. Dorian propose souvent de nouvelles destinations et on réfléchit ensemble aux chemins possibles. En tout cas, c'est un atelier très enrichissant pour tous ! »

Merci à Pierre Taudière, Moniteur éducateur à l'IME ALPHEE

Forum des Associations de Jouy-en-Josas

Le forum des associations ne consiste pas seulement à inscrire son enfant au club de football ou de danse, c'est également un événement riche en rencontres avec les associations œuvrant dans de très nombreux domaines: sportif, culturel, familial, caritatif, solidarité, culinaire, civique, social, bénévolat. Le 7 septembre, l'ARISSE était présente pour rencontrer les jovaciens et partager un moment avec les familles, élus et professionnels locaux.

Merci à Madame Marie-Hélène AUBERT, Maire de Jouy-en-Josas pour sa venue et nos échanges sur notre stand.



Soirée des salariés ARISSE

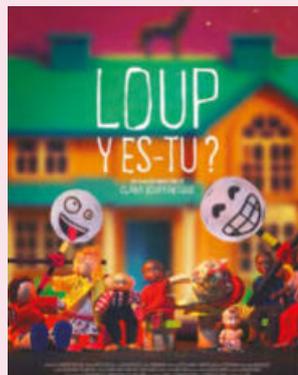


Vendredi 28 juin 2024 était organisée la soirée annuelle de l'association ARISSE. Tous les salariés de l'association étaient conviés à la fête dans la cour de l'IME LES METZ.

Le beau temps et le plaisir de se retrouver ont instauré une ambiance très festive. Le thème « Barbecue party » a rassemblé tous les gourmands et les activités ont eu beaucoup de succès.

Rendez-vous incontournable des équipes, on attend avec impatience la prochaine soirée en juin prochain !

Projection du film « Loup y-es-tu ? » avec l'équipe du CMPP de MANTES-LA-JOLIE



Le jeudi 19 septembre, le CMPP de Mantes la Jolie organisait au cinéma GRC de Mantes la Jolie une projection du film « LOUP Y-ES-TU? ». Cette soirée s'est très bien déroulée. Le temps d'échange avec la salle après la diffusion du film a montré que tous avaient bien apprécié l'organisation de cet événement et ils ont chaleureusement remercié l'équipe du CMPP d'y avoir pensé. Ils ont par ailleurs beaucoup aimé le film. Pour rappel, ce film traite des jeunes et leurs parents qui viennent consulter, souffrance en bandoulière. Au Centre Médico-Psycho-Pédagogique, les soignants sont là pour les accompagner en thérapie. Une belle représentation du travail en CMPP.

**Merci à Christine AUDRAIN,
Cheffe de service du CMPP
de Mantes-la-Jolie**

Course Virades de l'Espoir

L'équipe ARISSE était au top aux départs des courses organisées par l'Association Vaincre la Mucoviscidose au parc de Sceaux, VIRADES de l'Espoir!

Merci à tous pour votre présence et félicitations pour votre engagement humain et sportif!

Grâce à la participation de son équipe, l'ARISSE a reversé la totalité du coût des dossards à l'association Vaincre la mucoviscidose.

Merci aussi à l'organisation, au top, de cet événement!



Exposition d'œuvres des jeunes de l'IME ARPEGE



Dans le cadre de la semaine « Ivry, ville inclusive », pour le handicap et contre le validisme, la Médiathèque du centre-ville a accueilli une exposition d'œuvres de jeunes de l'IME Arpège.

L'exposition était présentée à l'Espace presse, jeunesse et hall de la médiathèque du centre ville d'Ivry du 7 au 23 novembre. Un vernissage a eu lieu le jeudi 14 novembre à 15h avec les familles des jeunes qui ont réalisé ces œuvres.

Un grand merci à la ville d'Ivry-sur-Seine, particulièrement Stéphanie CHARPENTIER, pour sa Mobilisation et ses actions en faveur des jeunes de l'IME ARPEGE !

Merci à Malika CHETARA, monitrice éducatrice d'Arpège et Iona BURGAUD, assistante de Conservation et référente handicap de la médiathèque d'Ivry, Laurence RICOU, cheffe de service IME ARPEGE et Stéphanie CHARPENTIER, Responsable Du secteur Recherche de Publics et Partenariats, Mairie d'Ivry-sur-Seine

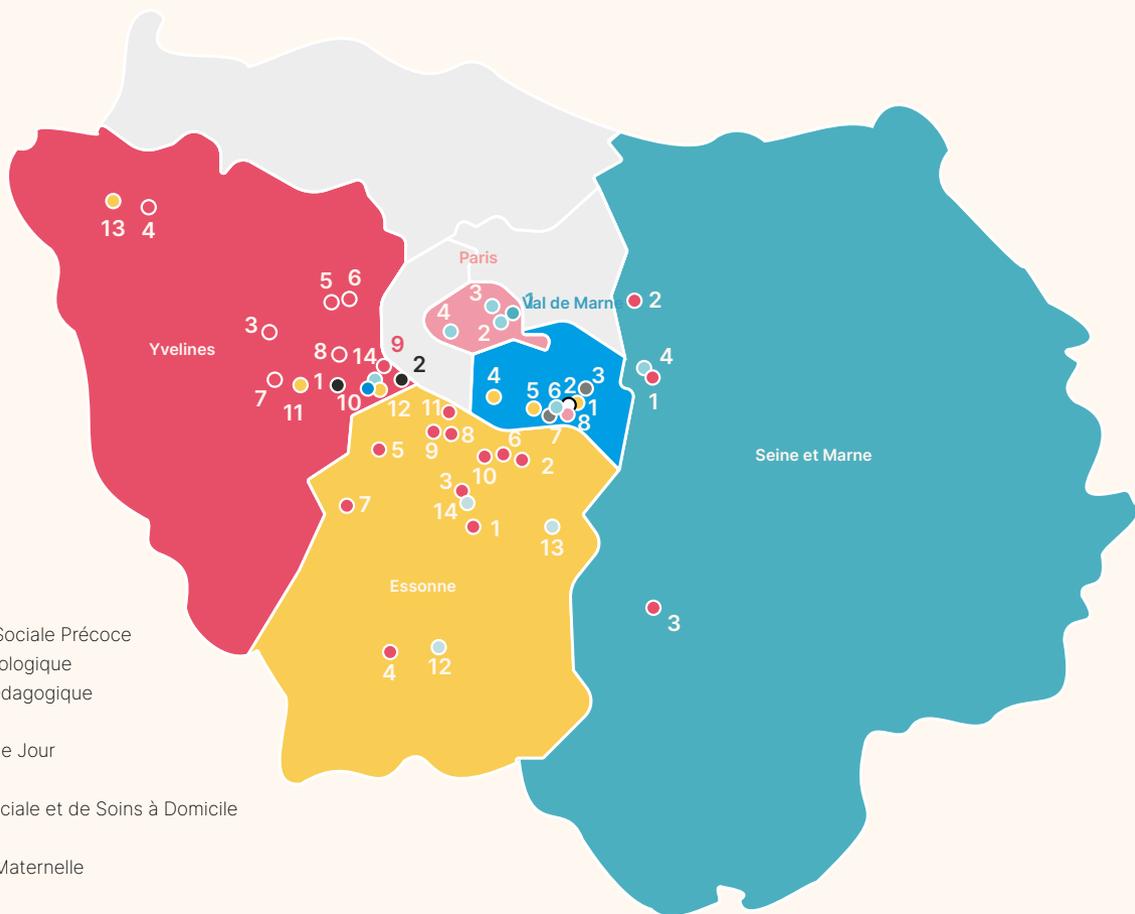
Le SESSAD ARELIA évolue !

Le 1er juin 2024, le SESSAD ARELIA a obtenu une évolution de son arrêté d'ouverture, permettant d'accueillir jusqu'à 74 personnes âgées de 0 à 20 ans présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme ou un Handicap Cognitif Spécifique. Cette évolution représente une avancée dans un processus de développement amorcé il y a trois ans, avec l'ouverture successive du DAR puis de l'UEMA. Nous avons ainsi porté le nombre de places disponibles pour le SESSAD de 30 à 60.

Les nouveaux profils ciblés par cet agrément ne modifient pas la nature du public accueilli, mais s'ajustent à une réalité existante depuis l'ouverture, en adéquation avec les besoins du territoire. La variation de la tranche d'âge est significative, avec l'ajout d'unités pour les 0-3 ans et les 13-20 ans, alors que précédemment nous nous concentrons sur les 3-12 ans. Les équipes suivront des formations spécifiques pour adapter leurs pratiques aux projets de ces nouvelles unités.

Un enjeu majeur de cet accroissement est de garantir la bienveillance et la cohésion au sein de l'équipe, surtout avec l'arrivée d'une dizaine de nouveaux collègues. La trajectoire du service et la politique de l'ARISSE a également conféré au SESSAD une autonomie garantissant un management et une gestion de proximité, témoignant de l'engagement de notre association à préserver une évolution conforme à ses valeurs.

Merci à Julien CARPENTIER, Directeur du SESSAD ARELIA



- CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
- CMP Consultation Médico-Psychologique
- CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique
- Crèche multi-accueil
- CTJ (HJ) Centre Thérapeutique de Jour
- IME Institut Médico-Éducatif
- SESSAD Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
- DAR Dispositif d'AutoRégulation
- UEMA Unité d'Enseignement en Maternelle
- Service Passerelle

75 – Paris:

- 1 Crèche Multi-accueil Le Petit Prince Lumière Paris 20^e
- 2 SESSAD La Courte échelle Paris 11^e
- 3 SESSAD Le Passage Paris 11^e
- 4 SESSAD Les 7 Lieux Paris 15^e

77 – Seine et Marne:

- 1 CMPP Champs-sur-Marne
- 2 CMPP Chelles
- 3 CMPP Melun
- 4 SESSAD ATESSS Champs-sur-Marne

78 – Yvelines:

- 1 CMP de Buc
- 2 CMP de Vélizy
- 3 CMPP Les Clayes-sous-Bois
- 4 CMPP Mantes-la-Jolie
- 5 CMPP Marly-le-Roi
- 6 CMPP St Germain-en-Laye
- 7 CMPP Trappes
- 8 CMPP Versailles
- 9 CMPP Viroflay
- 10 CTJ Jouy-en-Josas
- 11 IME Alphée Guyancourt
- 12 IME Les Metz Jouy-en-Josas
- 13 IME Amalthée Rosny-sur-Seine
- 14 SESSAD EPSIS Jouy-en-Josas

91 – Essonne:

- 1 CMPP Brétigny-sur-Orge
- 2 CMPP Draveil
- 3 CMPP Epinay-sur-Orge
- 4 CMPP Étampes
- 5 CMPP Gif-sur-Yvette
- 6 CMPP Juvisy-sur-Orge
- 7 CMPP Limours
- 8 CMPP Palaiseau
- 9 CMPP Antenne de Palaiseau
- 10 CMPP Savigny-sur-Orge
- 11 CMPP Verrières-le-Buisson
- 12 CAMSP Les Boutons d'Or Étampes
- 13 CAMSP Les Boutons d'Or Évry
- 14 CAMSP Les Boutons d'Or St-Michel-sur-Orge

94 – Val de Marne:

- 1 IME Armonia Limeil Brevannes
- 2 Service Passerelle Boissy-St-Léger
- 3 DAR Boissy-St-Léger
- 4 IME Arc-en-Ciel Thiais
- 5 IME Arpège Ivry-sur-Seine
- 6 SESSAD Arélia Ville-neuve St-Georges
- 7 DAR Villeneuve St-Georges
- 8 UEMA Boissy-St-Léger

Crédits:

Photos : ©Adobe ©Tectone ©Pexels ©PhilippeBesnard @MurielleStaszewski,
 Photo de couverture : Special Olympics France – Association reconnue d'utilité publique - Clichy
 Illustrations : @vectorjuice / Freepik
 Textes: ARISSE, Murielle STASZEWSKI
 Réalisation graphique: l'agence RUP

ARISSE

10 chemin de la Butte au Beurre • 78350 Jouy-en-Josas
 01 30 70 07 08 • www.arisse.fr



ARISSE